

Fermeture éventuelle de l'usine Bélanger

Les travailleurs jouent
le tout pour le tout

[D.L.B.] Les travailleurs de Bélanger sont résolus à se battre jusqu'au bout. "Le tout pour le tout" après six mois de grève commentaient les uns et les autres après l'assemblée spéciale de lundi soir qui a formalisé le vote unanime des travailleurs pris samedi le 9 octobre après cinq jours de réflexion sur la séance d'information du 4 octobre.

En vote secret, dans une proportion de 69.9%, les "gars de Bélanger" ont passé outre à la recommandation d'une quinzaine de membres du syndicat lesquels conseillaient l'acceptation des offres telles que proposées par la compagnie.

Le mandat voulant que l'exécutif négocie l'abolition du plan boni avec compensation est maintenu même si une menace lourde de conséquences pèse sur les épaules des travailleurs.

En effet, M. Georges Clavet, agent d'affaires syndical, nous informait quelques heures avant la tenue de cette assemblée spéciale que la compagnie avait commencé à congédier son personnel de cadre en vue de la fermeture de l'usine. A cet instant, M. Clavet nous soulignait que face à cette situation l'exécutif tenterait de faire entrer les gars même à quatre pattes pour garder l'usine ouverte à Montmagny.

Dès cet instant nous avons tenté de rejoindre un et même plusieurs membres de la compagnie, mais toutes nos démarches se sont avérées vaines. Toutefois un membre du personnel cadre, lui-même congédié pour un temps indéterminé, nous précisait qu'il n'avait pas reçu d'avis formel écrit sur la teneur de sa mise à pied.

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

CAHIER A 76e année Série D Vol. 4 No. 38

Mercredi 13 octobre 1976

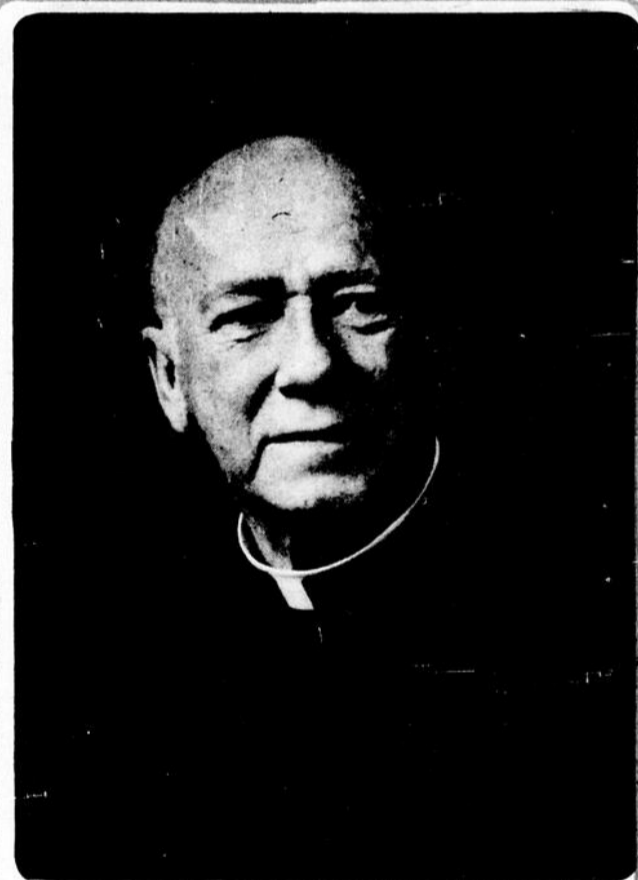
30 cents

A l'intérieur

Avis divers.....	A-20-22
Carrières et professions...	A-18
Cartes d'Affaires.....	B- 8
Cinéma.....	E-21-23
Commentaires.....	A- 4
Croc L'Oeil.....	A-14
Horoscope.....	B- 4
Mots croisés.....	B- 2
Mot mystère.....	B- 2
Petites annonces.....	A-22-23
Sports.....	E-17
Télévision.....	B- 6

Le maire de La Pocatière exerce son veto

— Page 2-A



LE FONDATEUR DU DIOCESE DE STE-ANNE N'EST PLUS.— Le premier évêque du diocèse de Ste-Anne, Mgr. Bruno Desrochers, est décédé mercredi le 6 octobre dernier à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière des suites d'une longue maladie. Ce décès survient quelques jours seulement avant la fête du 25ième anniversaire de fondation du diocèse de Ste-Anne. Autre nouvelle et photographies en page 2 du cahier A.



Le Festival de l'ole blanche débute en fin de semaine

Le Festival de l'Oie Blanche de Montmagny se déroulera pour une cinquième année consécutive, du 15 au 24 octobre prochains, pour le plus grand agrément des Magnymontois et de leurs amis. Le Comité responsable a misé sur des activités au succès garanti et tout est prêt pour la fête. Les oies blanches sont déjà rendues, sur les battures du fleuve; on n'attend plus que les 50,000 visiteurs espérés. Voir notre cahier spécial sur le Festival de l'Oie Blanche et la chasse à cet oiseau migrateur dans la troisième section de cette édition.



Mgr Charles-Henri Lévesque prononçant l'Homélie lors des obsèques de Mgr. Bruno Desrochers.

[Photo A.S. Peuple-Courrier]



Garde d'honneur des Chevaliers de Colomb à la sortie de l'église lors des obsèques de Mgr. Bruno Desrochers samedi le 9 octobre dernier.

[A.S. Peuple-Courrier]

Mgr Bruno Desrochers n'est plus

(A.S.) L'Évêque-fondateur du diocèse de Ste-Anne, Monseigneur Bruno Desrochers, est décédé à l'Hôpital Notre-Dame de Fatima, le 6 octobre 1976 à l'âge de 66 ans et 5 mois.

Il était né à Lotbinière le 17 avril 1910. Ordonné Prêtre le 30 juin 1934, élu premier évêque du diocèse de Ste-Anne le 13 juillet 1951, il avait été ordonné évêque le 21 septembre de la même année.

C'est le 24 mai 1968 qu'il laissait la direction du diocèse pour cause de santé. Il était nommé vicaire général du diocèse le 10 octobre de la même année, devenant ainsi le premier assistant de Mgr. Charles-Henri Lévesque, son successeur.

La dépouille mortelle a été exposée à l'Évêché de Ste-

Anne. La translation des restes, de l'Évêché à la Cathédrale de Ste-Anne s'est faite vendredi soir, à 8h45 où il y a eu célébration de la Parole. Le service funèbre, présidé par Mgr. Charles-Henri Lévesque, a été célébré en la Cathédrale de La Pocatière samedi le 9 octobre.

Parmi les invités de marque, on remarquait la présence de plusieurs évêques, dont Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, Mgr. Lionel Audet, diocèse de Québec, Mgr. Eugène Larocque, diocèse d'Alexandria, Cornwall, Ontario, Mgr Rosario Brodeur, également du même diocèse, Mgr. Gilles Ouellet, diocèse de Rimouski, Mgr. Louis Lévesque, également du diocèse de Rimouski, Mgr. Marius Paré

diocèse de Chicoutimi, Mgr. Roch Pedneault, également de Chicoutimi, Mgr. Gérard-Marie Coderre, diocèse de St-Jean, Québec, Mgr. Léonard Crowley, diocèse de

Montréal, Mgr. Fernand Lacroix, évêque d'Edmunston, M. L'Abbé Benoit Fortier, Québec, M. Le Chanoine René Lévesque, diocèse d'A-

mos. Quelques personnalités politiques sont venues rendre un dernier hommage à Mgr. Desrochers, entre autre, M. Jean Lesage, ex-premier ministre du Québec, et confrère

de classe du défunt, M. Rosaire Gendron, député de Rivière-du-Loup à Ottawa, et M. Paul Lafrance, député de Rivière-du-Loup à l'Assemblée Nationale.

L'évêque-fondateur du Diocèse de Sainte-Anne avait été honoré par le Pape Paul VI

(Odilon Hudon) Le Pape Paul VI avait honoré Monseigneur Bruno Desrochers en soulignant son 25e anniversaire d'épiscopat par l'envoi d'une lettre personnelle où il lui présentait félicitations et vœux.

Dans cette lettre parvenue récemment à l'évêque-fondateur du diocèse de Sainte-Anne et qui devait être rendue publique le jour même de sa mort, Paul VI se plait à souligner les fruits du

travail apostolique de Mgr Desrochers. Entre autres réalisations, il note qu'il a pourvu aux besoins des prêtres du diocèse spécialement en faisant construire pour eux une maison qui recevrait ceux qui sont malades ou avancés en âge. "C'est aussi à votre honneur, écrit Paul VI, de n'avoir rien négligé afin que soient mises en application les directives de Vatican II sur la sainte liturgie et que soit organisée

une nouvelle catéchèse plus adaptée au contexte social".

Rappelant le travail de bâtisseur du premier évêque, le Pape Paul VI pointe du doigt tout le travail d'organisation qu'a nécessité la mise en place du nouveau diocèse. "Nous ne voulons pas oublier la sagesse de votre organisation du diocèse tout entier, écrit le Pape, lui que vous avez reçu autrefois comme une poussa délicate et qui est parvenu

aujourd'hui à ce développement que vous pouvez contempler avec affection."

Par ailleurs, Paul VI souligne qu'il a grandement apprécié le geste de Mgr Desrochers qui remplissait la charge de Vicaire général du diocèse depuis qu'il avait laissé celle de chef du diocèse de Sainte-Anne. On sait qu'en mai 1968, Mgr Desrochers démissionnait comme évêque du diocèse à cause d'une santé chancelante.

Hommages de Mgr Chs-H. Lévesque

Après un intense travail d'organisation et de développement de notre communauté diocésaine, il a continué dans le silence un fructueux ministère de prière, de réconfort, dans la souffrance parfois mais toujours dans la sérénité et la joie. Cet homme humble et discret, dont toutes les richesses du cœur et de l'intelligence nous ont été données sans partage dans un service total, nous laisse l'image d'un Pasteur authentique, d'un bâtisseur d'Église, comme les Apôtres. Les Apôtres étaient des hommes d'une grande simplicité, comme le révèle l'Évangile, qui n'ont rien gardé d'eux-mêmes, mais qui donnaient leur vie pour engendrer à la vie de nouvelles communautés. Notre premier Pasteur a été dans cette lignée d'hommes humbles et pauvres, mais forts et courageux dans tous les travaux et toutes les épreuves. Ils se sont laissés envelopper par l'action de l'Esprit pour que leur action d'homme soit selon le dessein providentiel de notre Père des cieux: réunir les hommes dans le Christ et les sauver dans le Christ.

Dissension au sein du conseil de Ville La Pocatière

Le maire exerce son veto sur les résolutions du 7 septembre

(A.S.) Je refuse de signer le procès verbal du 7 septembre dernier parce que la motion de blâme logée contre moi lors de cette assemblée est ultra vires. Voilà la réponse qu'a servi le maire de Ville La Pocatière, M. Léonard Laplante, aux conseillers ainsi qu'à l'assistance de plus d'une centaine de personnes lors de la réunion du Conseil de Ville La Pocatière le 5 octobre dernier.

La réponse du maire Laplante faisait suite à la

lecture du procès verbal qui contenait une motion de blâme logée contre lui lors de l'Assemblée du conseil de Ville La Pocatière le 7 septembre. Cette motion de blâme stipulait que le maire ne devait s'en tenir qu'à un rôle de surveillance et non de gérance des affaires de la ville. Cependant, dès le début de la discussion, le conseiller Louis-Joseph Fortin a enregistré sa dissidence. Pour se défendre, le maire Laplante a de nouveau

fait lecture de la loi 52.

Celle-ci explique que lorsqu'il y a engagement d'un gérant, celui-ci gère et contrôle les affaires de la ville mais le maire conserve un droit de surveillance et de supervision des actes du gérant. Lorsqu'il n'y a pas de gérant, c'est le maire qui exerce les pouvoirs de celui-ci.

Après lecture de cette loi, le maire a de plus reproché au greffier, M. Claude Crête, de ne pas lui avoir présenté

les règlements et procès verbaux du 7 septembre dernier dans les 96 hres. de l'adoption des dites résolutions. M. Crête s'est défendu de cette accusation en rétorquant qu'il lui avait présenté le cahier des résolutions mais ne se souvenait pas de la date précise de la présentation. "Je crois que je ne devrais pas vous apprendre la loi M. Le Greffier," a rétorqué le maire Laplante qui a en plus demandé que

[suite à la page 10]

Les négociations locales

La Régionale accepte la libération sous condition

(D.L.B.) Le Syndicat des Enseignants de Pascal-Taché a cessé sa discussion sur la libération des enseignants et a entrepris des pourparlers avec la Commission scolaire régionale Pascal-Taché sur quatre objets de négociations lors de la ren-

contre de jeudi le 7 octobre, nous soulignait le président du SEPT, M. Gilles Dussault vendredi dernier. La Régionale accepte de discuter sur le protocole d'entente de novembre 75 et propose son principe de libération, nous indique celui-ci.

Selon notre informateur, la Régionale serait prête à payer la libération à condition que les salaires des enseignants et les frais de suppléance soient défrayés, et par la Commission scolaire régionale Pascal-Taché, et par le syndicat.

La Régionale propose de plus une banque de 90 jours de négociations pures soient sans préparation et évaluation et ce, à raison de 2 jours par semaine, alors que la demande syndicale est de 150 jours avec préparation et

évaluation. Les négociations patronales proposent que les coûts soient défrayés à 75% par la CSRPT durant les premiers et les derniers 30 jours et l'autre trente jours à 50% par le SEPT et la CSRPT.

Sur cette contre-proposition, le SEPT est resté sans réponse. Au moment de mettre sous presse, une assemblée générale des délégués syndicaux devaient vérifier le mandat des membres sur la libération, nous souligne-t-on.

L'école du Bon Pasteur de L'Islet toujours fermée

(D.L.B.) La Polyvalente Bon Pasteur de l'Islet en état de rénovation et d'agrandissement est toujours fermée aux étudiants. La grève de la construction a considérablement retardé les travaux

nous signalait vendredi dernier Sr. Imelda Soucy, directrice. A ce jour, il est même difficile de prévoir si les portes de cet établissement ouvriront avant les vacances de Noël, nous précise-t-elle.

Depuis le 15 septembre, un système de transport véhicule les écoliers à l'ancienne Ecole Fleury de St-Jean Port-Joli, récemment converti en Pavillon de loisirs.

Les 568 étudiants de cet établissement sont entassés dans neuf locaux et doivent suivre en quatre heures, cinq périodes de cours sur les matières de base (ex. maths, français, sciences) en donnant moins d'importance aux matières secondaires (musique, arts plastiques...)

Sr. Imelda Soucy soutient que cette formule de fonctionnement est meilleure que celle employée au cours des mois de mai et juin dernier alors que les écoliers se présentaient à l'école un jour sur deux. Actuellement, les étudiants doivent être à leurs cours tous les jours en alternant de l'avant-midi à l'après-midi, (ex. de 8.00 hres à 12.00 hres, secondaire 111, de 12.00 à 4.00 hres, secondaire 11; le lendemain, le secondaire 11 se présente l'avant-midi et le 111 revient durant l'après-midi et ainsi de suite...)

Il est entendu que par la force des choses, les activités para-scolaires sont inexistantes au cours de la présente session, souligne avec regret Sr Soucy.

Les producteurs de lait industriel de la région perdraient \$5,350,000.

(C.M.) Les producteurs de Lait Industriel de la région, selon la Fédération de l'U.P.A. de la Côte-du-Sud et le syndicat des producteurs de Lait Industriel, subiront des pertes de revenus se chiffrant à \$5,350,000.00 pour la présente année laitière soit une moyenne de \$4,458.00 par ferme laitière.

C'est ce que fait savoir le directeur général de l'U.P.A. de la Côte du Sud, M. André Théberge, dans un communiqué qu'il nous remettait la semaine dernière. Les pro-

ducteurs de la région, selon M. Théberge ont produit l'an passé 225 millions de livres de lait, la politique laitière de cette année limitera les producteurs à environ 180 millions de livres de lait.

La subvention du provincial vient combler seulement une partie des pertes encourues par les producteurs, déplore-t-il. C'est pourquoi l'U.P.A. considère seulement comme une avance la subvention du provincial soit 40.49 cents le cent livres de lait.

Pas de fermeture de la Cour des Petites Créances à St-Raphaël

(C.M.) Contrairement à ce que nous avons rapporté dans un texte paru en page 3 du cahier A de notre édition de la semaine dernière (6 octobre), suite à des informations obtenues du préfet du comté de Bellechasse M. Robert Prévost, le bureau de la Cour des Petites Créances à St-Raphaël n'a pas fermé ses portes et

continue d'être en opération.

C'est ce que nous a fait savoir jeudi dernier le greffier de la Cour des Petites Créances à Montmagny, M. Gilles Corriveau, qui est également responsable des bureaux de cette cour à Tourville et St-Raphaël. Le greffier de St-Raphaël M. Guy Bégin a bien été muté à Lévis, a précisé M. Corri-

veau, mais le bureau fonctionne toujours sous les soins du greffier-adjoint Mlle Colette Harpe.

Selon M. Corriveau, il n'est pas question pour le moment de la fermeture de quelque bureau que ce soit au niveau de la Cour des Petites Créances dans le district judiciaire de Montmagny.



Nous avons rencontré les directeurs de l'Association des Marchands des Galeries Montmagny Inc., samedi dernier lors d'une réunion qu'ils ont tenue au centre d'achats. Ils sont de gauche à droite, M. Denis Barnabé, secrétaire, M. Jean Grenier, président, Mme Laurette Normand, relationniste, M. Denis Gagné, trésorier, et Mme Ginette G. Gosselin, vice-présidente. Le directeur exécutif, M. Pierre Paradis, n'apparaît pas sur la photo.

M. Jean Grenier est porté à la présidence des Galeries Montmagny

(C.M.) Les membres de l'Association des Marchands des Galeries Montmagny Inc qui regroupent 27 commerces, se sont donné un nouveau bureau de direction lors de l'assemblée générale annuelle qu'ils ont tenue le 5 octobre dernier.

M. Jean Grenier devient donc président, alors que Mme Ginette G. Gosselin est vice-présidente, Denis Barnabé secrétaire, Denis Gagné trésorier, et Robert Paradis directeur exécutif. De plus on a souligné l'engagement de Mme Laurette Normand comme relationniste pour le compte des Galeries

Montmagny; de ce fait elle devra faire le lien entre les marchands et la direction du centre d'achats dans un contexte de publicité commerciale et sociale.

C'est aussi à l'occasion de cette assemblée annuelle qu'on a fait part aux membres de l'obtention de la charte qui donne à l'Association des Marchands des Galeries Montmagny Inc. une existence légale.

Agrandissement prochain des Galeries Montmagny

Enfin le nouveau président M. Grenier, a annoncé la réalisation de la première phase du projet d'agrandissement des Galeries Mont-

magny dès cet automne. Une vingtaine de nouvelles boutiques seront donc construites entre les magasins Peoples et Canadian Tire, avec prolongation du mail.

Le tiers des éventuels locaux selon M. Grenier, sont déjà loués et en majeure partie par des gens de la région de Montmagny.

Ultérieurement, a poursuivi M. Grenier, on pourrait bien donner suite au projet avec l'aménagement d'un deuxième étage et possiblement même d'un troisième étage sur l'édifice actuel. Ces espaces seraient réservés pour des bureaux administratifs et professionnels.

Commençant le 22 octobre
au

LAFONTAINE



ATTENTION AU BLOIS!

Commençant le 22 octobre
au

TAGRE



GENEVIEVE BUJOLD OBSESSION!

Commentaire

Le congrès libéral et l'ambiguïté de certaines résolutions

Lors du Congrès Régional des Alléganys tenu au Cegep de Rivière-du-Loup le 3 octobre dernier, un certain nombre de résolutions et de propositions ont fait l'objet de discussions et d'amendements, contenaient des ambiguïtés et parfois des contradictions qu'il est bon de noter.

La première résolution qui a retenu mon attention a trait à l'éducation permanente. "Attendu que l'enseignement post-secondaire doit rejoindre une clientèle fort diverse sur le marché du travail, qu'un tel enseignement doit prétendre à former une clientèle pour le marché du travail, que la qualité des cours à l'Education permanente doit être la même que celle des cours réguliers, qu'une direction générale et unique est indispensable pour une coordination de la vie pédagogique,..." il a été proposé de faire en sorte que le mode financement du secteur éducation permanente soit celui du secteur régulier.

Comment cette dernière proposition pourrait-elle être appliquée? D'accord que les personnes fréquentant l'Education permanente seront des salariés en mesure de subvenir aux dépenses occasionnées par ces cours. Cela veut-il dire que les bas-salariés désireux de se recycler pourront bénéficier de prêts et bourses du Ministère de l'Education? Ou le gouvernement prendra-t-il l'argent nécessaire aux financements des cours pour adultes alors que les Commissions Scolaires et certaines Institutions subissent des coupures de budgets?

La seconde résolution qui a attiré mon attention concernait le Syndicat des Enseignants. ... Attendu que la classification et la rémunération du personnel éducatif ne doivent plus être établies par les seuls critères de scolarité et d'expérience; il a été proposé de rejeter le principe de la rémunération de l'enseignant basée sur les années de scolarités; d'accepter le principe de la rémunération basée sur la catégorie de diplômes obtenus et de l'expérience acquise.

La résolution et la proposition des critères de classification et de rémunération entre en contradiction presque totale. La résolution stipule que la classification et la rémunération ne doivent plus être établies par les seuls critères de scolarité et d'expérience tandis qu'il a été proposé d'accepter le principe de la rémunération basée sur la catégorie des diplômes obtenus et l'expérience acquise. A ce que je sache, les catégories de diplômes et la scolarité sont très étroitement liées. Comment le M.E.Q. pourrait-il faire accepter aux enseignants la proposition de rejeter le principe de la rémunération de l'enseignant basé sur les années de scolarité et l'expérience?

Encore là, l'ambiguïté persiste.

La résolution no. 11 traitant du Niveau Secondaire a une saveur électoraliste des plus flagrantes. Attendu que la formation fondamentale n'a de sens véritable dans son application que par l'absence de contraintes et de prérequis; attendu que l'équilibre psychique de l'étudiant peut-être gravement perturbé par toutes sortes d'exigences académiques pour la poursuite d'études post-secondaires; attendus que les prérequis absolus ou relatifs sont des concepts périmés et inutiles, pour assurer la formation fondamentale de l'étudiant au niveau secondaire; attendu que seules les entreprises devraient assurer l'enseignement professionnel spécialisé en tenant compte de leurs besoins propres. Il a été proposé d'abolir tous les prérequis essentiels à la poursuite d'études post-secondaires; de donner aux entreprises une compensation financière sous forme de rabattement d'impôts ou autres pour la réalisation de la formation professionnelle spécialisée.

Comment encore une fois le M.E.Q. pourrait-il abolir les prérequis essentiels à la poursuite d'études post-secondaires? Ce dirigerait-on vers une société moins exigeante? Pourquoi le Gouvernement accorderait-il des rabattements d'impôts aux Compagnies alors que leurs profits n'ont cessé d'augmenter depuis quelques années? Concernant la participation ouvrière aux Conseils d'Administration, il a été proposé que par voie législative les entreprises du Québec de plus de 25 employés aient le droit d'être représentés au Conseil d'administration de ces compagnies. Cette proposition fait l'objet de discussion depuis un certain temps et il semble que les administrateurs acceptent ce principe de participation ouvrière.

Quand à la formation d'une commission non parlementaire sur le dossier olympique, il est un peu sinon trop tard pour agir maintenant que le mal est fait. Bientôt nous recevrons la facture de \$1.5 milliard que nous devons payer.

Le port de Gros-Cacouna a aussi fait l'objet de discussions. Le gouvernement devra agir dans les mois qui viennent. Il a aussi été proposé que le Gouvernement envisage la création d'un Institut Québécois du cuir et de la chaussure afin de veiller à la bonne marche de cette industrie. Quand au Cegep de La Pocatière, le Gouvernement du Québec devra prendre une position claire et précise sur son avenir et son aménagement physique.

Le contenu de ces résolutions constituait-il une ligne de conduite à dresser au gouvernement, un sondage électoral ou de simples suggestions. Seule l'avenir nous le dira.



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

"Nous changeons de contrats de mariage"

Depuis le 1er juillet 1970, le législateur a accordé aux époux la possibilité de modifier leur régime matrimonial.

Il existe trois régimes matrimoniaux au Québec: la société d'acquêts, la communauté de biens et la séparation de biens. Auparavant des époux mariés sous le régime de la communauté de biens par exemple, ne pouvaient modifier leur régime matrimonial. Seule la séparation de corps pouvait entraîner la séparation de biens.

Pour différentes raisons, les époux peuvent avoir avantage à modifier leur régime. Le plus souvent, on veut passer de la communauté de biens à la séparation de biens.

Le législateur a apporté deux restrictions. La modification ne doit pas porter atteinte aux intérêts de la famille ni aux droits des créanciers. En effet, cet article du Code Civil n'a pas été édicté pour permettre à un individu de soustraire ses biens à ses créanciers.

La première étape est de se présenter chez son notaire qui rédigera votre nouveau "contrat de mariage". Par la suite, la cour supérieure doit être saisie de cette modification et si elle est convaincue que cela ne porte pas atteinte aux droits de la famille et aux droits des créanciers, elle homologuera ce nouveau régime matrimonial.

Afin de s'assurer que la requête en homologation a été portée à la connaissance de tous les créanciers des époux, la loi oblige l'avocat ou le notaire qui prépare la requête à la faire signifier à tous les créanciers de même qu'à toutes les personnes vivantes qui étaient portées au contrat de mariage. Un bilan de chacun des époux doit accompagner la requête. Au surplus, un avis public doit être publié à deux reprises dans un journal circulant dans la localité.

Le coût des procédures est relativement élevé compte tenu des nombreux déboursés de signification et de publication dans les journaux. Malgré ces coûts, il peut être avantageux de songer à une telle modification de régime matrimonial lorsque un des époux est en affaires.

Marcel Morin, avocat.

LE PEUPLE

A COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière:
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Secrétariat:
Mlle ANDRÉE MORIN
Mlle GINETTE LACOMBE

Rédaction
ALAIN SOUCY
MME DENISE L. BLENEY
MME LÉOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Abonnement
R. LAMONTAGNE
MME DENIS FORTIN

Publicitaires
YVON LEMIEUX 248-0419
Mlle LOUISE LAVALLÉE 248-0430
PIERRE DUMAIS 498-3317

Maquetiste
MME LYNDY LEVESQUE

Comptabilité
Mlle DOROTHY BERMINGHAM

Composition
Mlle DIANE GAUMONL

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER



Responsable du tirage
MME SUZANNE LAINESSE

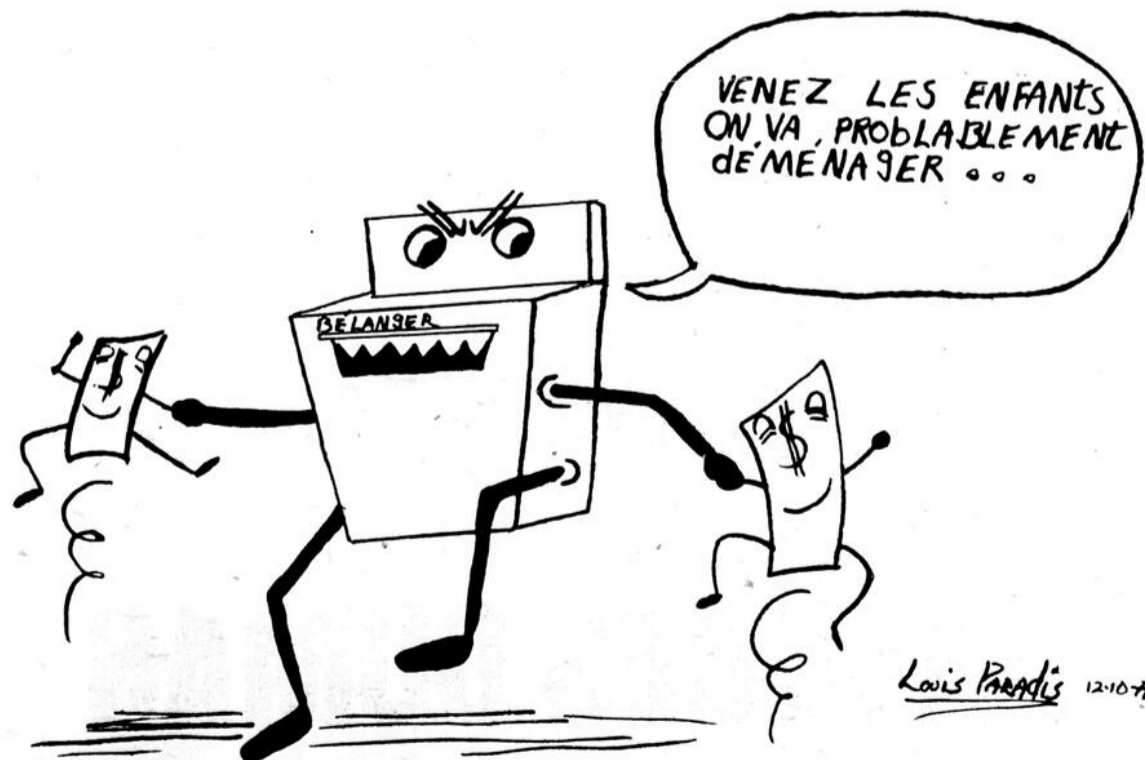
Port payé à Montmagny.
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec.

HEBDO DE LA
CÔTE-DU-SUD



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

FUITE DES EMPLOIES... = CHÔMAGE
FUITE DES CAPITALS...



Le Cegep de La Pocatière met sur pied un service de Gérontologie

(C.M.) Conscient des responsabilités qui sont les siennes à l'égard de la région de la Côte-du-Sud, le Cegep a mis sur pied un nouveau service à l'intention des personnes âgées soit un cours de Gérontologie ou science qui étudie les phénomènes du vieillissement, lequel devrait être disponible dans les quelques semaines à venir.

C'est ce dont le directeur de ce service, l'abbé André Gaumont, a entretenu les quelque 200 personnes qui ont participé à un souper de relations publiques pour lancer la Gérontologie le 4 octobre dernier à Place Le Gerموir de Montmagny.

Le service de Gérontologie comme l'a expliqué M. Gaumont, est intégré à celui de l'Education Permanente du Cegep, dont le responsable est M. Jean-Marc Careau, et vise à fournir aux personnes qui se préparent à la retraite et à celles qui ont déjà quitté le monde du travail organisé des informations susceptibles de les aider à mieux vivre cette nouvelle étape de leur vie. Aussi, comme moyens appropriés à cet objectif, se propose-t-on d'organiser des sessions de préparation à la retraite et de constituer à La Pocatière un Cegep du Troisième Age dont les principales activités seraient concentrées pen-

dant la période estivale. L'école a un rôle important à jouer face aux personnes âgées, selon M. Gaumont qui estime en effet que les écoles se doivent de mettre leurs nombreuses facilités à la disposition de tous les citoyens; surtout dans une région comme la Côte-du-Sud où la population vieillit constamment avec une moyenne de huit ans de scolarité.

Le programme de Gérontologie, tel que proposé par l'abbé Gaumont, se traduit par quatre projets dont le premier est une insertion dans le programme d'étude des jeunes des notions élémentaires de Gérontologie qui incitent à la réflexion sur le vieillissement et la mort: deux réalités qui ne peuvent être évitées. Le deuxième projet consiste dans un cours de Gérontologie aux agents qui travaillent dans le milieu de l'âge d'or; le troisième est le service proprement dit de préparation à la retraite avec une série de cours, conférences et activités d'animation sur des questions psychologiques, juridiques financières et autres. Ces cours débuteraient dès cet automne à Montmagny. Enfin le quatrième projet vise la création à La Pocatière de stages d'été pour vieillards; d'une durée de six jours, ces stages permettraient

de transmettre différentes informations sur des méthodes aidant à retarder le plus possible la sénescence.

Tout cela, a précisé le directeur du service de Gérontologie, fait partie du premier pôle d'objectif; il reste trois autres pôles qui sont d'une part l'actualisation des connaissances et l'accès au domaine culturel pour les vieillards, d'autre part une réinsertion sociale des retraités autonomes par des activités qui leur permettent de s'épanouir, et en quatrième lieu de susciter chez le vieillard le désir et la volonté de réfléchir sur le sens de l'existence humaine pour qu'ils puissent redevenir ces sages que les civilisations anciennes ont connus.

Voilà nos intentions et nos projets, a conclu l'abbé Gaumont, considérant que des

implications et des engagements concrets s'imposent dès aujourd'hui.

La difficulté majeure reste le financement a-t-il ajouté, puisqu'il n'existe aucune subvention pour un tel programme. Mais elle devrait être surmontée par un appui du milieu, sous forme de dons par des clubs de service organismes sociaux et compagnies qui ont déjà commencé à être sollicités, et par un appui du ministère de l'Education avec le financement des locaux et du ministère des Affaires sociales dans le cadre des nouveaux programmes à l'intention du Troisième Age: solution qui fut d'ailleurs entérinée par le député de Montmagny-l'Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Julien Giason, au moment de remercier le conférencier.

Le Cercle de presse annonce un plan de travail

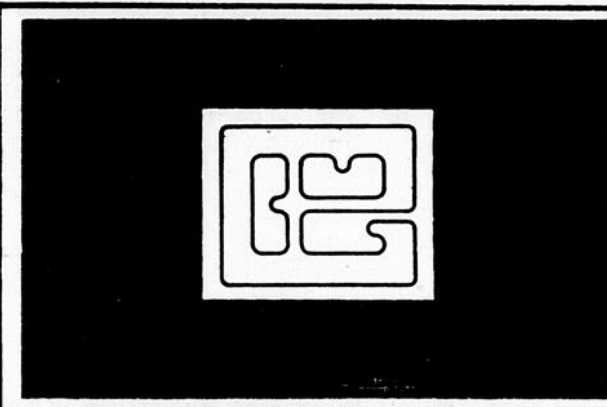
(A.S.) En effet, lors d'un souper le 30 septembre dernier, les membres du bureau de direction du Cercle de Presse de la Côte du Sud Inc. ont élaboré un plan de travail pour l'année 1976-77. Ce travail aura pour but de favoriser la qualité de l'information dans les média du territoire du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud.

Afin que son travail puisse bien s'orienter, le Cercle de Presse de la Côte-du-Sud s'est fixé deux objectifs: d'ici juin permettre aux membres du Cercle de Presse d'analyser la situation vécue par les journalistes et les agents d'information dans leur milieu; garder au Cercle de Presse son rôle de "tribune de Presse" en incitant les personnes à faire

connaître leurs points de vue au sujet des Points chauds vécus dans les milieux couverts par les journalistes du Cercle de Presse.

Concernant ce dernier objectif, la population sera fortement invitée à utiliser le Cercle de Presse afin de faire connaître son opinion sur les problèmes rencontrés dans les différentes municipalités. Les critères de choix des questions abordées concerneront des sujets d'intérêt public et des problèmes ou situations qui touchent une collectivité ou un groupe important de citoyens qui sont affectés par tels ou tels problèmes.

Quant aux moyens pour réaliser ses objectifs, le Cercle de Presse de la Côte-du-Sud entend les étudier dans les semaines à venir.



Tél.: 248-3386

MATERIAUX B.M.G. INC.

Entrepreneur général
Bois et matériaux de construction

101-125 rue Papineau,
Montmagny, Qué. G5V 1R2

Inqilis

**comble
tous vos désirs
et même
davantage.**

JACQUES DUMAS



St-François, Cté Montmagny

Tél.: 259-7741



Ce sont les amis d'Yvan Denault, Black Spiders et autres, qui l'ont porté et mis en terre. Mlle Huguette Majo, à gauche, était son amie de fille.



Une quarantaine de motocyclettes précédaient le corbillard, la Harley-Davidson du président Max en tête.

YVAN DENAULT

fait l'objet d'un service motard



Yvan Denault fut un véritable adepte de la moto, qu'il considérait comme un sport de détente.



Paul St-Pierre, installé sur une chaise roulante, a suivi les événements.

(C.M.) Yvan Denault, âgé de 36 ans, fermier, homme d'affaires et sportif bien connu dans la région de Montmagny, est décédé dans la soirée de lundi le 4 octobre dernier des suites d'un coup de feu à l'abdomen qui lui avait été porté la veille vers les 19 heures et 30, à l'Auberge des Trois-Chemins à Montmagny à l'issue d'une rixe opposant un groupe de motards du Club Black Spiders et le barman gérant de l'établissement, Jean-Claude Leblanc, parce que ce dernier avait refusé de servir des boissons alcooliques à l'un des motards qui figurait sur la liste noire de l'hôtel.

Le coup fatal a été porté par Jean-Claude Leblanc qui passablement amoché, lui-même et ayant réussi à s'échapper pour s'emparer d'une carabine de calibre 30-30, venait d'en porter un précédent contre un autre motard, Paul St-Pierre, 19 ans de Ste-Perpétue. Celui-ci avait été atteint à la jambe droite.

Transportés tous deux à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, Yvan Denault devait succomber le lendemain après une longue intervention chirurgicale tandis que St-Pierre s'en sortait à bon compte les os de la jambe n'ayant pas été touchés.

Quant à Leblanc il fut appréhendé sur le champ par la Sûreté du Québec et conduit au poste de la Sûreté municipale où il passa la nuit. Le lendemain il était remis en liberté sous cautionnement après avoir nié en Cour des Sessions de la Paix sa culpabilité à une

accusation de tentative de meurtre; mais en soirée il était de nouveau arrêté, dès l'annonce de la mort de Denault, pour se voir emprisonner au centre d'Orsainville en attendant l'enquête publique du Coroner, en l'occurrence le Dr Paul Dupuis qui doit avoir lieu ce matin (mercredi) afin de déterminer s'il y a eu intention de tuer de la part de Leblanc ou s'il était à son corps défendant.

C'est un service motard que l'on a réservé à Yvan Denault, jeudi dernier en présence de plus de 2,000 personnes dispersées ici et là à proximité du salon funéraire Laurent Normand, le long du trajet effectué par le cortège, à l'extérieur et à l'intérieur de l'église St-Mathieu et enfin au cimetière.

Plusieurs, au courant du décorum propre à l'enterrement d'un motard, s'attendaient à un spectacle un peu spécial et ils ne furent pas déçus même si les quelque 200 motocyclettes attendues étaient réduites à une quarantaine et bien qu'aucune manifestation de violence ne survint. Les confrères Black Spiders de Denault, pour qui il fut un chef modérateur aimé et respecté, ont en fait respecté la dernière volonté de leur "idole" qui sur son lit de mort aurait admis ses torts et interdit toute vengeance. "Si je vis, jamais plus je ne tirerai et jamais plus je ne prendrai une arme" a-t-il déclaré selon ce qu'a rapporté l'abbé Raymond Bergeron dans son sermon.

"C'était un gars en or, c'était notre père "ont lancé certains, souvent plus âgés que lui. Semble-t-il, aux dires de ses vrais amis, que c'était un gars disponible et compréhensif qui en a aidé plusieurs tant financièrement que par des conseils appropriés.

En fait la participation d'Yvan Denault au Club provincial des Black Spiders n'était qu'un élément de sa vie. La majorité de ses journées il les passait bien plus sur sa ferme, dans le rang Quesnel entre Montmagny et St-Pierre, avec 31 bêtes à cornes et trois chevaux; et d'autres loisirs que la moto occupaient souvent des moments de congé.

Comme ont tenu à la préciser ceux qui l'ont vraiment connu, Yvan n'avait rien de ce "redoutable motard" qu'en ont fait certains journaux. C'était plutôt un véritable sportif doublé d'un homme au grand cœur qui jamais n'a abandonné sa mère impotente avec qui il vivait encore et ceux qui étaient les siens.

Domage enfin, reconnaissent la plupart, qu'il soit mort dans une circonstance si banale et si bête, lui qui toute sa vie a défendu le faible. Mais, loin de vouloir en faire un saint, c'est précisément parce qu'il fut aimable et correct que ses gens l'ont aimé et qu'ils se souviendront de lui. Ça nous l'avons entendu le long du parcours de la dépouille d'Yvan Denault vers son lieu de sépulture.



Chez Provigain on est bien d'adon

Ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au samedi le 16 octobre 76

Détergent liquide
"MIR"
 Paquet de 2/24 oz
.89

Soupe "LIPTON"
poulet et nouilles
 Paquet 5 enveloppes
.79


Moutarde préparé
"PROVIGO"
 Format 24 oz
.29

VIANDE

<p>BOEUF DE L'OUEST CHOIX Rosbif de surlonge frais Désossé, sans perte 99 lb</p>	<p>Bacon tranché "California" 1.27 lb</p>
---	--

FRUITS & LEGUMES

Pommes "McIntosh"
 Canada de fantaisie Cello 4 lbs **.78**

<p>PÂTISSERIE PROVID'OR</p> <p>Brioches à la crème 10 / .79</p>		<p>A NOTRE COMPTOIR</p> <p>Brownies au chocolat 16 oz .79</p>
---	---	---

Paul St-Pierre, installé sur une chaise roulante, a suivi les événements en tout des sessions de la modélisation dans son d'Yvan Desautels de sculpture. Prix de célébrité à une session.



Grace Sung en Wong, harpiste

Jeunesses Musicales à La Pocatière

Cinq soirées sont offertes, à La Pocatière, dans le cadre des activités des Jeunesses Musicales au cours de l'année 1976-1977. Grace Sung En Wong, harpiste et Carole La Vertu, flûtiste, ouvriront la saison lundi le 18 octobre prochain, au Centre Culturel de La Pocatière à 20 heures 15.

Au programme des quatre autres soirées: Un quatuor de guitares espagnoles, un jeune pianiste de la région, une troupe de danse et une violoncelliste accompagnée d'une pianiste.

Cette série de concerts est accessible à toute la population; elle est présentée par des artistes de renom, formés dans les meilleures écoles du monde.

Les billets se vendent à l'entrée, lors de chaque concert. Il est également possible de se procurer la carte de saison au montant de \$8.00 pour les adultes, \$4.00 pour les étudiants et \$20.00 pour la famille. Ces cartes sont en vente, à La Pocatière avant le premier

concert et à 856-3131 et 856-2478. Une saison riche, des soirées agréables... Joignez-vous à nous!



Carole La Vertu, flûtiste

CHRONIQUE CULTURELLE

Popularti Inc vous offre:

Des ateliers dans les disciplines suivantes: Macramé, Poterie, peinture, émail sur cuivre, sculpture et folklore.

Très bientôt au Centre Communautaire Normandie, un atelier multi-disciplinaire, surveillez la date d'ouverture dans cette chronique.

Salon du Livre à St-Pascal, du 15 au 18 octobre

La Commission Scolaire Jean Chapais est heureuse d'annoncer à la population la tenue de son Salon du Livre les 15, 16, 17 et 18 octobre 1976 à l'École Mgr.-Boucher de Saint-Pascal de Kamouraska.

Plusieurs maisons de renom participeront à cette activité et les visiteurs seront sûrement intéressés par les nombreux livres qui y seront exposés ainsi que par le matériel didactique et le matériel audio-visuel.

L'horaire pour la visite de ce salon est le suivant: vendredi, le 15 octobre 1976, 19.00 heures à 22.00 heures.

Samedi, le 16 octobre 1976, 10.00 heures à 11.30 heures, 13.00 heures à 16.30 heures, 19.00 heures à 22.00 heures. Dimanche, le 17 octobre 1976, 13.00 heures à 16.30 heures, 19.00 heures à 22.00 heures. Lundi, le 18 octobre 1976, 9.00 heures à 11.30 heures, 13.00 heures à 16.00 heures.

Cette activité socio-culturelle s'adresse à toute la population en général puisque les exhibits présentés seront d'une grande variété: livres de lecture - livres de recherche - livres de références - livres de culture générale et professionnelle - livres de détente.

C'est donc une invitation pour tous à venir visiter ce Salon du Livre.

Du 15 au 25 octobre, au Manoir Couillard-Dupuis, simultanément, exposition de Courtes-Pointes, de Couvrelits de laine de Monique Cliche-Spennard, les gravures de Paul Cloutier et la galerie permanente renouvelée.

Du 19 au 29 novembre, exposition et atelier de poterie et de porcelaine, de Nicole Fortin, céramiste, au Manoir Couillard-Dupuis.

A venir: Marcellin Dufour, artiste-peintre....et Expo-Symposium: de Daniel Beauchamp, sculpture sur bois, cuir, tissage et vannerie.

Nota: Inscriptions pour l'atelier de folklore, samedi matin le 16 octobre 1976 au Manoir Couillard-Dupuis, entre 10 hr. a.m. et 12 hr. a.m.

MORSE CODE

endroit: AMPHITHEATRE DU COLLEGE LA POCATIERE
date: Jeudi 14 octobre
heure: 8:30 P.M. coût: \$3.50 et \$4.00

La Boutique Tam-Di Enr.

110 de la Gare, Montmagny, Tél.: 248-3036

vous invite au **spectacle d'ouverture** avec le groupe **MORSE-CODE**

MORSE

MORSE CODE

PRIX FESTIVAL 5.98

CODE

Vendredi, 15 octobre, 21 heures - Palais du Commerce

Billets d'entrée en vente: La Boutique Tam-Di Enr, Royaume du Fumeur - Librairie chez Paul, Universel 5-10-15

Dans le cadre du **Festival de l'Oie Blanche**

Un rappel amical à tous nos membres

Souper mensuel, Place Le Germoir

Lundi, le 18 octobre à 18.30 hres.

Conférencier invité: Me. Marcel Morin
Sujet: Quelques aspects du code civil



Si tu participes aux activités de ton association, elle sera plus vivante!

A.F.A.M. INC.

"Bousille et les Justes" à Montmagny et La Pocatière, les 19 et 21 novembre

(A.S.) Le Centre National des Arts d'Ottawa ouvre sa saison avec une pièce théâtrale dont la renommée n'est plus à faire, "Bousille et les Justes". "Bousille" passe maintenant aux mains du Théâtre Populaire du Québec pour connaître une tournée qui l'amènera dans une trentaine de villes québécoises.

Cette tournée débutera par la région de la Gaspésie du 20 au 23 octobre puis du 26 au 30 octobre pour la région de l'Abitibi. "Bousille et les Justes" sera joué dans notre région, plus précisément à Montmagny, le 19 novembre et à La Pocatière le 21 novembre.

Monteront sur scène pour jouer cette pièce théâtrale, neuf acteurs professionnels, dont Robert Rivard, Jean-Pierre Masson, Pierre Dufresne, Bertrand Gagnon, Ronald Guèvremont, Nicole Filion, Sylvie Sicotte, Lucie Mitchell et Angèle Coutu. Comme le signalait l'un des responsables de la grande réussite du T.P.Q., Yvan Saintonge, après chaque spectacle, les gens pourront rencontrer les acteurs sur la scène, converser avec eux et donner leurs appréciations des pièces théâtrales.

Après avoir été présenté

en 1959, en français et en anglais, puis produite en tournée trans-canadienne; après avoir été reprise en 1971 au Théâtre des Variétés dans une mise en scène d'Yvan Canuel; après avoir connu l'an dernier une année presque ininterrompue de représentations à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, à la Compagnie Jean Duceppe et au Théâtre du Trident à Québec; et après avoir inauguré cette année, toujours avec la Compagnie Jean Duceppe, la saison théâtrale du Centre National des Arts à Ottawa, "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas parcourra tout le Québec avec le T.P.Q. et aura ainsi l'occasion de battre le record de 542 représentations d'une même oeuvre québécoise qui appartenait jusqu'à maintenant à une autre pièce de Gratien Gélinas: "Tit-Coq".

La seconde production du T.P.Q. dont la tournée débutera le 25 janvier 1977, comprendra une autre pièce qui a été jouée pour la première fois dans une salle de classe, à l'école Nationale de Théâtre, "Le temps d'une vie" de Roland Lepage. Les interprètes de cette pièce seront Murielle Dutil, Gilbert Lepage et trois autres comédiens dont les noms ne

sont pas encore révélés.

Le T.P.Q. entamera sa troisième production du 15 mars au 7 mai par 3 pièces dont les deux premières seront "Le médecin malgré lui" et "Le médecin volant" et une troisième pièce moins connue, "Module".

Le contenu de cette dernière pièce, encore inconnue, sera tiré des oeuvres de six auteurs québécois Michel Garneau, Jean Barbeau, Pierre Duceppe, Jean Filiault, Marcel Dubé, Jean Lelièvre et pourra être présenté dans les Centres Commerciaux, hall de Cegeps, dans les Universités, festivals en plein air et les prisons.

La tournée "Module" c'est du vrai théâtre forain sans décors embarrassants; c'est en fait de l'investissement culturel qui permettra d'aller chercher du monde qui n'ont jamais mis les pieds dans une salle de théâtre pour les familiariser avec cette forme d'expression qui revient à la mode du jour. Les représentations dans le cadre de "Module" seront évidemment gratuites pour les spectateurs. Quant aux promoteurs régionaux, qui pourront faire venir l'une ou l'autre des mini pièces en n'importe quel temps, le montant sera à négocier avec la direction du Théâtre Populaire du Québec.



"VIRGULE [...] Y A TOUJOURS B EN DES LIMITES". — La troupe des Treize présentera bientôt à Montmagny la pièce de théâtre "Virgule [...] y a toujours ben des limites". La pièce débute par une série d'images illustrant le rythme de vie polluant des citadins. Cette situation aboutit, dans un futur plus ou moins rapproché à l'autodestruction de l'homme. Suite à cette constatation, un recul dans le temps se fait pour finalement s'attaquer aux problèmes actuels de l'environnement. Face à ces problèmes, on vise la compréhension du milieu pour aboutir à des solutions d'envergures.

ARTISANAT POTERIE CADEAUX ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN DECORATION TAPISSERIE COUVRE-LITS TENTURES

boutique capucine

GALERIES MONTMAGNY 248-3091 LOUISE LAVALLÉE HELENE L. MARCOUX

GAMMACOLOR

MARCEL FORGUES, prop.
119, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, EST, MONTMAGNY TEL.: 248-3743



vous invite au
grand party aux huîtres
à la tente, Place Festival,
vendredi, 22 octobre à 20 hrs.

Orchestre: L'Association
HUITRES EN QUANTITE
Musique pour tous les goûts



Dans le cadre du Festival de l'Oie Blanche

MOOSE CODE



endroit: PALAIS DU COMMERCE MONTMAGNY
date: Vendredi 15 octobre
heure: 9:00 P.M. coût: \$3.00

Du 13 au 19 octobre,
20% de rabais
sur les
produits pour le corps et les seins
MARIA GALLAND

Phytothérapeute du laboratoire Vachon

**Salon d'Esthétique
Huquette Deroy**

Rue Jacob, Cap St-Ignace
Tél.: 246-5529

BRRRRRRRRRR...



L'automne est là
Pour les soirées fraîches, les matins froids, passe prendre une bouffée de chaleur à la Boutique le Coquet des galeries Montmagny. Viens-nous voir et tu seras bien au chaud, confortable
Pour toi, la jeune et la pense-jeune qui sait choisir et qui aime la mode, passe à la Boutique le Coquet des galeries Montmagny et tu en auras plein la vue.

**BIBYNE
L'ART DE VIVRE**
LES GALERIES
MONTMAGNY



\$374,000 pour les PIL dans Bellechasse

La voix du peuple / A. Bélanger: coupable

C'est le verdict du jury, 13,000 magnymontois! Dommage que l'on ait pas de juge pour appliquer une sentence.

Il est bien vrai que la cie A. Bélanger Ltée est responsable de la grève de ses 375 employés. Ce n'est qu'une suite logique à de mauvaises conditions de travail ainsi qu'à des salaires désuets.

On ne peut pas toujours compresser des hommes et des familles sans un jour, les voir réagir. Et ils ont réagi avec fermeté et détermina-

tion, six mois de grève nous le prouvent sans l'ombre d'un doute. C'est maintenant à nous, syndicats, de les soutenir, de démontrer publiquement notre position face à ce conflit et qu'importe notre appartenance syndicale, seule l'injustice dont ils sont victimes doit être pour nous tous, la bête à abattre.

Ce conflit n'étant plus qu'à ces 375 hommes, mais aussi à toute la population en générale. Il est dommage d'y constater que nos députés et leaders municipaux ont des

responsabilités qui n'ont d'égales que celles d'un certain M. Wasserman. Pourtant, le devoir est là présent et pressant de plus en plus chaque jour. N'attendons plus, il y a là des parents, des amis, des frères appuyons-les, car peut-être que demain sera notre tour.

C'est ainsi que jeudi dernier, nos membres réunis en assemblée générale proposaient qu'un montant de \$500, soit remis aux grévistes. L'exécutif de notre syndicat par la voie de son président, M. Yves Lepage,

par la même occasion, invite ses membres à appuyer moralement ces derniers de façon plus concrète, les enjoignant d'exprimer publiquement leur mécontentement face à la position de la compagnie.

Il est inconcevable qu'une compagnie aussi prospère, tente ouvertement de mutiler un syndicat. Dans une région subissant un taux de chômage aussi élevé que le nôtre cela s'appelle du chantage. On tente de placer les grévistes et leurs familles dans une situation de dépendance et d'humiliation afin d'y perturber l'harmonie familiale, dans un espoir aussi bas que celui de les voir reprendre le carcan de l'insécurité et sous une emprise plus forte encore.

Donnons aux grévistes, car leur lutte est un pas douloureux parmi tant d'autres qui, contribue à élever le niveau de la classe ouvrière. L'hésitation n'a plus sa place, soyons responsables.

Syndicat des employés du meuble de Montmagny
Par: Maurice Boulet

(D.L.B.) \$374,000 sont alloués au comté de Bellechasse dans le cadre du programme "Initiatives locales" pour la saison 76-77 alors qu'en 75-76 \$663,000 lui avait été accordé, nous informait mercredi dernier, M. Jean-Pierre Spénard, agent de projet du Bureau de la Création d'emplois à Québec. Cette diminution importante du budget l'est également pour l'ensemble du Canada puisque les possibilités financières de ce programme passe de \$150,000,

000 à \$100,000,000, nous indique-t-on.

Il est donc à prévoir que le taux de projets acceptés diminuera proportionnellement. L'an dernier 23 projets avaient été retenus, sur 73 soumis. Cette année 49 projets ont été présenté pour un total de \$1,784,811. Et le chômage continue de s'accroître...

Selon M. Spénard, une première liste des projets acceptés devrait être connu du public avant la fin du mois d'octobre.

Le maire exerce son veto...

[suite de la page 2] les conseillers retirent cette motion de blâme contenu dans les résolutions du 7 septembre.

Cependant, les conseillers n'ont pas acquiescé à la demande de M. Laplante et on adopté à la majorité le procès verbal du 7 septembre dernier. Ce geste des conseillers a soulevé des applaudissements dans l'assistance et a fait dire au maire que les conseillers voulaient lui enlever des pouvoirs. Ce à quoi a répondu le conseiller André Nadeau: "On veut que le maire conserve ses pouvoirs mais qu'il ne prenne pas ceux qui ne sont pas les siens".

Face à cette discussion, le conseiller René Brousseau a proposé de faire venir un aviseur légal pour expliquer les devoirs et pouvoirs du maire et des conseillers dans

un conseil de ville. Cette proposition a été secondée par le conseiller Jacques Laganière et adoptée majoritairement.

La seconde partie de l'assemblée a porté sur l'adoption du budget du mois d'août. Les revenus se chiffrent à \$45,642.50 et les dépenses comportent un montant de \$90,930.95. Un autre point qui a été discuté, portait sur la demande de permis de boisson pour l'exploitation d'une Brasserie aux Galeries La Pocatière, pour l'épicier René Lévesque et un bar avec extension, (café-terrasse) dont le promoteur est M. Emile Soucy.

La demande de ce dernier a reçu des objections de la part des membres du conseil ainsi que du propriétaire de l'Hôtel Victoria, M. Donald Ouellet qui a déclaré craindre que la présence à côté de son hôtel d'un café-terrasse

avec boisson et musique ne fasse partir les chambreurs et nuise ainsi à son commerce... Une résolution d'objection a donc été adoptée par les conseillers.

Concernant des travaux d'égouts et d'aqueduc sur une rue située derrière les Galeries La Pocatière, le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire, soit la firme Martin Mercier de Montmagny au montant de \$63,226. L'achat d'un terrain qui sera éventuellement le site d'un nouveau poste à incendie a aussi été discuté. Le propriétaire actuel, M. Jocelyn Lévesque offre son terrain pour une somme de \$50,000. Cependant les conseillers n'ont pas accepté cette offre et ont demandé une rencontre avec M. Lévesque afin de négocier l'achat de ce terrain à un prix plus abordable.

Maintenant à Montmagny

Dépositaire des armoires Gregg

(vente et installation)



MEUBLES ET ARMOIRES DE CUISINE

Yvon Blanchet

261 ave. Ste-Anne
Montmagny 248-2544

DE LA QUALITE A PRIX COMPETITIFS

J.P. **DISTRIBUTEUR**
gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de terme

248-3800
:3870
:3872

MANUFACTURIER

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

Location: Service de GRUES MOBILES

J. PICARD & FILS INC.
St-Pierre, cté. Montmagny

LA CINQ DONNE UN MEILLEUR MILLAGE AU GALLON QUE LA CHEVETTE. ET SON SIÈGE ARRIÈRE EST MÊME COMPRIS DANS LE PRIX!

La Renault 5. Du plaisir en grand au volant de la plus pratique des petites voitures. En ville comme sur la route.

- Plus de 50* milles au gallon
- Traction avant
- Pneus radiaux ceinturés d'acier
- 4 sièges super confortables
- Très grand hatch-back
- Jusqu'à 31.5 pieds cubes d'espace de chargement
- Suspension indépendante aux 4 roues, à barres de torsion
- Direction à crémaillère
- Freins à disque à l'avant (GTL)
- 4 vitesses au plancher (GTL)
- Moteur 1300 cc—96 m/h (ou 782 cc—75 m/h)



LA RENAULT 5 EST ARRIVÉE. FAITES-EN L'ESSAI SANS TARDER CHEZ

RENAULT 5

JEAN-PAUL SIMARD
St-François, Cté. Montmagny 259-7756

Un centre de prière à St-Michel

(D.L.B.) La méditation reprend de la popularité et pour cause les religieuses de la Congrégation Jésus-Marie

de Lauzon qui possède également une institution privée à Lauzon et à St-Michel ont pensé offrir un Centre de

prière aux individus et aux groupes amoureux de la tranquillité ou à la recherche d'un havre de paix.

En effet, une maison d'accueil appelé l'Horeb (qui signifie Dieu se manifeste) a pris naissance le 25 septembre dernier à St-Michel dans un ancien hôtel connu sous le nom de "La Mouette" et situé juste en face du fleuve, à quelques pas de l'église et du presbytère.

Depuis, des groupes y séjournent durant les fins de semaines, d'autres y passent quelques heures durant la semaine... et selon Sr. Yvette Rioux, responsable de cette innovation dans la région, ce projet semble répondre à un besoin puisque la maison compte déjà plusieurs réservations pour les prochaines semaines.

Les responsables de l'Horeb, Soeurs Yvette Rioux, Claire Godbout, Mariane Fournier et Louisette Richard s'occuperont de l'animation des groupes à l'occasion mais laissent également entière initiative aux visiteurs d'occuper leur moment de réflexion avec une personne-ressource de leur choix, nous précise Sr. Rioux.



Soeur Yvette Rioux, responsable de l'Horeb et sa consœur Louisette Richard. [D.L.B. Peuple-Courrier]



On aperçoit ici Soeur Marthe Bélanger et Serge Létourneau de Lévis créant le décor de la chapelle de l'Horeb. [D.L.B. Peuple-Courrier]



Les Religieuses de Jésus-Marie ont loué cet immeuble pour en faire un Centre de prière. [D.L.B. Peuple-Courrier]

Savez-vous manger les pâtes à la Mode de l'Abitibi?

SAUCE À SPAGHETTI DU CHEF

- | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 2 c. à table d'huile végétale | 1 boîte de 28 oz de tomates | 1 1/2 c. à thé de sel |
| 2 gousses d'ail hachées fin | 1 boîte de 5 1/2 oz de pâte de tomate | 3/4 de c. à thé de sucre |
| 1/2 lb de boeuf haché | 1 tasse de bouillon de boeuf (ou eau) | 1/2 c. à thé de basilic |
| 1/2 lb de porc haché | 1/4 de tasse de persil haché fin | 1/4 de c. à thé de piment fort broyé |
| 1 gros oignon haché | 1 feuille de laurier | poivre au goût |
| 2 branches de céleri, en petits dés | | 1/2 lb de champignons frais, tranchés |
| 1 poivron vert, en dés | | 1 lb de SPAGHETTI CATELLI |

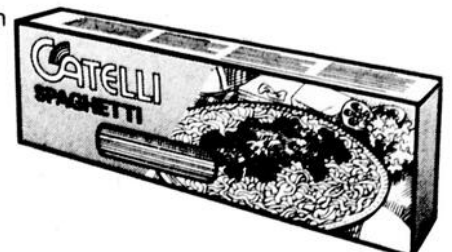
Faire dorer l'ail dans l'huile. Ajouter le boeuf et le porc et faire brunir en brassant. Retirer l'excédent de gras. Ajouter le reste des ingrédients, sauf les champignons et les spaghettis. Amener à ébullition, réduire le feu et laisser mijoter à découvert jusqu'à ce que la sauce soit de la consistance voulue, de 1 heure à 1 1/2 heure. Faire revenir les champignons rapidement dans 1 c. à table de beurre et les ajouter à la sauce. Entre-temps, cuire les spaghettis selon le mode d'emploi indiqué sur le paquet et servir la sauce sur les spaghettis. Environ 5 portions

CATELLI

En Abitibi, on met du céleri dans la sauce à Spaghetti Catelli.

C'est tout simple et amusant comme tout à préparer. En quelques minutes, vous réalisez un plat délicieux et appétissant, économique et nourrissant. Il y a mille et une autres façons de préparer les pâtes Catelli, les nouilles comme les lasagne, les rigatonis comme les macaronis.

Autant de recettes faciles et variées à découvrir au dos des paquets de pâtes Catelli. Bon appétit!



CATELLI, LES PÂTES À LA MODE!

ENFIN... A LA PORTEE DE LA MAIN

AU SOLEIL, DURANT LE TEMPS DES FETES



COLOMBIE

AMERIQUE DU SUD SANTA-MARTA ou CARTAGENE OU LES DEUX ENDROITS 22 décembre au 6 janvier PRIX à compter de \$579 par pers.*

[de Montréal] dépendant de l'option choisie.

GRUPE SPECIAL EXCLUSIF APRES LE CARNAVAL

Départ le 21 février, retour le 8 mars. PRIX à compter de \$549. par pers.* [de Montréal] dépendant de l'option choisie.

Le prix comprend:

Avion aller-retour de Montréal à Barranquilla avec Nordair, les transferts, le logement en APARTHôtels de luxe et première classe, les petits déjeuners continentaux, la manutention des bagages, cocktail de bienvenue, service et taxes d'hôtels ainsi que les services d'un accompagnateur.

*Base de 4 personnes par appartement de 2 chambres à coucher.

Autobus de Québec: \$25 en sus.

QUEBEC-MIAMI

[vol direct spécial]

23 décembre au 7 janvier.

PRIX à compter

de \$419 par pers.

Le prix comprend:

Avion aller et retour de Québec à Fort Lauderdale, sans escale, en Boeing 727 de Québecair, les transferts, le logement en hôtels de première classe pour 15 nuits avec petits-déjeuners continentaux ou avec cuisinette selon la disponibilité, manutention des bagages à l'aéroport et à l'hôtel, les services d'un accompagnateur.

Nos conseillers en voyages sont aussi à votre disposition pour toutes réservations vers ACAPULCO, HAWAII, LA BARBADE et toutes les îles des Antilles, les Bahamas et la Floride. Toujours des voyages de choix aux meilleurs prix qui soient.

Renseignements et réservations:

Voyages en liberté
Québec Inc.

Galerias Montmagny

Tél.: 248-5676

Permis No. 50-01-50571



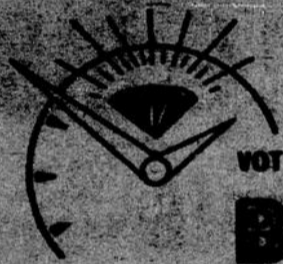
Heures d'affaires: lundi au mercredi

9h. 30 à 5h. 30 p.m.

Jeu. et vend. 9h. 30 à 9h. p.m.

Samedi 9h. 30 à 5h. p.m.

**GRANDE
PREMIERE
LE
PERE NOEL
EN OCTOBRE
CHEZ**



VOTRE MAISON DE SERVICE

BOCADO ENR. 98, rue St-Thomas, - Montmagny, Qué. **248-3382**

MORLOGERS - BIJOUTIERS



20% DE RABAIS sur toute la marchandise

C'EST TOUT UN CADEAU

DU 15 AU 30 OCTOBRE

ON VA SENTIR LE PASSAGE DU PERE NOEL DANS TOUT LE MAGASIN

En prévision des fêtes, venez économiser,
il n'est pas trop tôt pour acheter vos cadeaux

LA QUALITE: TOUJOURS LA MEME

SPECIAUX SURPRISES



Au Cegep de La Pocatière: 954 étudiants pour l'année 1976-77

C'est maintenant officiel: 954 étudiants fréquentent le Cegep de La Pocatière cette année.

Diminution sensible:

En septembre 1975, 1003 étudiants suivaient des cours à ce même Cegep. Il y a donc une diminution sensible du nombre d'étudiants fréquentant cette institution publique de niveau collégial. Pour mieux illustrer le phénomène, voici le tableau suivant:

Tableau 1

Nombre d'inscriptions pour les trois niveaux (Cegep 1, 2 et 3):

	75-76	76-77	différence
Cegep 1	446	412	- 34
Cegep 2	399	388	- 11
Cegep 3	158	154	- 4
Total	1003	954	- 59

Répartition selon le sexe

D'autre part, près de 55% de la clientèle scolaire fréquentant le Cegep de La Pocatière est féminine et ce pourcentage augmente ou diminue selon les secteurs professionnel et général (cf. Tableau 2).

Tableau 2

Nombre de filles et garçons selon le secteur (Cegep 1, 2 et 3)

	Filles	Garçons	Total
Secteur général	169	197	366
Secteur professionnel	351	237	588
Total	520	434	954

Secteur professionnel favorisé:

On note aussi une augmentation du nombre d'étudiants inscrits au secteur professionnel comparativement à ceux inscrits au secteur général cette année. (Cf. Tableau 3.)

Tableau 3

Répartition entre les deux secteurs:

	1975-76	1976-77
Secteur général	437	366
Secteur professionnel	566	588
Total	1003	954

Comme ce phénomène d'accroissement au secteur professionnel est très marqué, il est donc important de l'illustrer pour chacun des niveaux (Cegep 1, 2 et 3). (Cf. Tableau 4)

Tableau 4

Répartition selon les niveaux (Cegep 1, 2 et 3):

	1975-76			1976-77		
	Cegep1	Cegep2	Cegep3	Cegep1	Cegep2	Cegep3
Secteur prof.	228	182	156	240	196	152
Secteur général	218	219	172	172	192	2
Total	446	401	156	412	388	154

Provenance scolaire:

Tableau 5

Provenance scolaire des étudiants de Cegep 1:

	1975-76	1976-77	diff.
Collège Ste-Anne de La Pocatière	56	48	8
CSR Pascal Taché La Pocatière	118	110	8
CSR Pascal Taché Montmagny	90	46	44
CSR Grand Portage (St-Pascal)	62	63	1
Autres	120	145	25
Total	446	412	34

Le tableau 5 illustre bien la forte diminution des inscriptions en Cegep 1 à La Pocatière provenant de l'école polyvalente l'Avronde de Montmagny pour 1976-77.

Un autre aspect très important ressort clairement de ce

tableau: l'accroissement du nombre d'inscriptions estudiantines en provenance des écoles secondaires situées en dehors du territoire immédiat du Cegep de La Pocatière.

1017 inscriptions:

Avant de terminer il est bon de mentionner que 1017 candidats ont payé leur inscription au Cegep de La Pocatière et se sont, pour la plupart, présentés au début de l'année scolaire. Ensuite on a constaté que 954 étudiants suivaient réellement des cours dans cette institution.

La direction des services pédagogiques effectuera bientôt, une évaluation complète des motifs qui ont pu pousser un si grand nombre d'étudiants (plus de 50) à abandonner le collège dès le début de l'année. Il semble bien que le problème ou le manque de logements adéquats pour loger quelques étudiants soit une cause importante de ces départs prématurés.

Logement

On se souvient que la direction du Cegep de La Pocatière est à compléter une demande officielle de résidences additionnelles pour les étudiantes. Pour les garçons, l'amélioration physique de leur résidence (environ deux cents quarante chambres) fait partie du programme de restructuration du Cegep de La Pocatière.

L'étude du dossier de la restructuration du Cegep est presque entièrement achevée à la Direction générale de l'enseignement collégial (ministère de l'Éducation). Le ministère de l'Éducation doit éventuellement donner une réponse finale à la question de la situation physique du Cegep de La Pocatière.

André Martin,
Attaché d'administration,
Cegep de La Pocatière



CHOIX FANTASTIQUE DE PANTALONS DE VELOURS POUR L'AUTOMNE

Nous vous l'offrons dans les couleurs noir,
brun, beige, vert, marine dans les
meilleures marques et les meilleurs styles

J.B. Couillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL: 248-0731

PODIATRE

Mme Normande Parino

BUREAU: 1er Mercredi du mois et 3e lundi de 10 hrs A.M. à 8 hrs P.M. à la Villa Rachel 96 Est St-Jean Baptiste.

HEURES: 10 hrs A.M. à 8.30 hrs P.M.

POUR RENDEZ-VOUS: Téléphone: 248-1706

BUREAU QUEBEC: 1486 ouest Boul. St-Cyrille Coin Eymard, G1S 1X2 Tél.: 688-1685



Jean
Boucher

REPRESENTANT: Groupe La Laurentienne

Assurance générale
Assurance feu

Assurance Vol
Assurance Responsabilité

211, 11ième Rue, Montmagny 248-0787

croc-l'oeil

A ST-PAMPHILE.— Le club de l'Age d'Or de St-Pamphile invite tous ses membres et le public en général, pour une soirée récréative dimanche le 17 octobre à 8 heures P.M. Cette soirée se tiendra à la salle municipale de St-Pamphile.

TOURVILLE.— Grand bingo à la salle municipale de Tourville le 17 octobre à 8 hres. Un gros lot de 50.00 à sortir le soir même. Venez en grand nombre.

AVIS AUX NOTONEIGISTES DE STE-PERPETUE
L'assemblée générale du Club Etoile d'or se tiendra vendredi le 15 octobre à 8 hres 30 à la sacristie de Ste-Perpétue. C'est un rendez-vous à la sacristie de Ste-Perpétue. Plusieurs sujets seront discutés. Un goûter sera servi.

SKI DE FOND.— Assemblée générale annuelle des membres du club de Ski de fond "L'Inconnu" du Centre de Plein Air de Montmagny, le jeudi, 28 octobre 1976 à 8.30 hrs (20.30 hrs) au Centre Sportif Le Bûcheron. A l'agenda: mot de bienvenue du président, rapport sur les opérations de l'année qui se termine, projets à venir, rapport financier, tarif de cartes de membres, compétitions au cours de la saison, affaires nouvelles, élection du conseil pour la saison 1976-77. C'est une date à retenir, un événement à ne pas manquer. Si vous avez quelque chose à dire, ce sera le temps de le faire.

La voix du peuple Le hockey intermédiaire, ses problèmes, ses solutions

Ayant fait partie à titre de joueur et responsable de deux essais d'une ligue de hockey régionale intermédiaire, je peux aujourd'hui, à la lumière de mon expérience vécue, élucider ce qui ne va pas dans ce sport.

Le problème no 1 est la structuration de la ligue et des équipes. Nous avons toujours relégué au second rang, pour ne pas dire ignoré de doter la ligue et d'exiger des équipes qu'une structuration rigide soit établie et maintenue.

De cette lacune relèvent tous les problèmes. Plusieurs joueurs plus ou moins sérieux s'infiltrèrent dans les clubs et font la pluie et le beau temps, tuant ainsi au départ l'esprit d'équipe et éloignant les joueurs sérieux d'où s'en suit un spectacle médiocre qui fait évidemment fuir les spectateurs. Ceci amène certains instructeurs à embaucher des fiers

à bras pour attirer des spectateurs; vu l'absence de bon hockey, ils essaient d'offrir de la rudesse. Que se passe-t-il? Vous connaissez la suite et moi je dis que seul les instructeurs incompetents empruntent cette voie qui mène nulle part.

SOLUTION

Comme remèdes à tous ces maux, je propose ceci. "Qu'on établisse une constitution interne de la ligue et des équipes avec des règlements strictes et les faire respecter par des hommes qui se tiennent debout. Bannir dès le départ les indésirables, il y en a et ils sont connus. Que chaque joueur dépose un montant d'argent garantissant sa participation aux activités de l'équipe, et qu'une pénalité en argent soit prélevée sur la garantie de participation pour toute absence non justifiée. Que chaque joueur fournisse son équipement

COURSE A PIED.— N'oubliez pas la course provinciale du 15 kilomètres qui se déroulera le 23 octobre prochain à Montmagny. Une centaine de coureurs à pied, parmi les meilleurs du Québec, prendront alors le départ à 14 heures à l'école polyvalente Louis-Jacques Casault.

TOURNOI DE 500.— La Garde paroissiale de L'Islet-sur-Mer invite cordialement toute la population à son premier grand tournoi de cartes 500 qui se tiendra à la salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer, dimanche prochain le 17 octobre à compter de 13 heures. Il y aura des trophées et de nombreux prix à gagner. Venez nombreux à ce tournoi et amenez-y vos amis.

PARTIE DE CARTES.— Une partie de cartes organisée par le Cercle des Fermières de Ville de L'Islet aura lieu vendredi le 15 octobre à 20 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb. Les participants pourront se mériter des prix; bienvenue à tous.

SOIREE HALLELOU.— C'est la soirée Hallélou au Festival de l'Oie, le soir du 19 octobre. Vient fest'oy'er, viens entendre et surtout viens chanter avec le choeur Hallélou, sous la grande tente du Festival de l'Oie.

AGE D'OR L'ISLET.— A tous les amis et membres de l'Islet. Une soirée aura lieu le 17oct. à la salle des Chevaliers de Ville L'Islet. Un programme animé sous la direction musicale des "Amicals" et variétés avec chants, jeux de cartes. Le tout avec un bon goûter et tout l'accueil chaleureux de la direction.

[comme s'il jouait au golf], fini le quémandage de toutes parts. Ceux qui veulent jouer au hockey, qu'ils paient et qu'ils pensent équipe avant de penser à leur petite personne.

Qu'on donne du bon hockey, franc et une compétition soutenue, l'assistance sera bonne et le club pourra vivre par lui-même grâce aux recettes. A la fin de la saison, l'argent qui revient sur la garantie de participation sera remise aux joueurs après déductions faites s'il y a lieu. L'argent recueilli aux guichets devrait être divisé pro-rata entre tous ceux qui faisaient partie de l'équipe et pas seulement entre les joueurs. De cette façon, les joueurs rentreront dans leur argent et les autres seront récompensés pour leur travail au sein de l'équipe. N'est-ce pas équitable!

La population de Montmagny a droit d'avoir du bon hockey; elle s'est payé une aréna pour ça. Les joueurs sérieux ont droit de pratiquer ce sport en toute sécurité. Une ligue intermédiaire régionale serait intéressante pour tout le monde, en autant qu'on prenne ce sport au sérieux et qu'on respecte le public qui lui la soutiendra par sa présence aux activités.

Plusieurs commanditaires responsables d'équipes et joueurs sérieux sont sortis désabusés de ce sport, et, il y aurait de ces personnes qui seraient intéressées à y revenir si les choses changeaient. Parlez-en aux frères

Fernand et Wilbrod Bernier, aux frères Denis et Claude Boulet et à combien d'autres qui ont fourni de l'argent en commandite, ils savent ce qu'il en coûte de tout payer et de se soumettre à certaines vedettes. Discutez-en avec Roger Corneau, John Paquet, Gaston Turgeon, Pierre Cloutier et combien d'autres qui furent responsables d'équipes. Eux aussi ont constaté ces lacunes.

Aux commanditaires, je dis ceci, exigez une bonne structuration avant de vous embarquer, fixez au départ le coût maximum de votre investissement, de cette façon vous éviterez des réveils brusques et dispendieux.

A présent qu'on est au début d'une nouvelle saison et qu'une nouvelle ligue intermédiaire pointe à l'horizon, saura-t-on cette fois-ci tirer profit des expériences du passé afin qu'aujourd'hui on ne commette pas les mêmes erreurs. Un peu de sérieux messieurs, le hockey est un sport trop noble pour qu'on le laisse détruire par toutes sortes de déviations. Cependant, il n'est jamais trop tard pour revenir dans la logique des choses. C'est à ces conditions que le hockey intermédiaire vivra et survivra. La folie a assez duré, le ménage s'impose, faites-le donc! et qu'enfin le hockey intermédiaire soit un moyen de récréer sainement nos travailleurs et d'occuper notre jeunesse, dans une compétition digne de sportifs éduqués.

Réjean Lévesque

NOUVEAUTES BIBLIOTHEQUE

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques titres dans différentes disciplines.

PHILOSOPHIE — PSYCHOLOGIE

Ambr, Gilles d'
Bélangier, Jean
Daco, Pierre

Kurth, Hanns

Treichel, Johanna

SCIENCES SOCIALES

Clark, Evert
Duquesne, Jacques
Field, Michael

Marconis, Robert

Popot, Jean

SCIENCES APPLIQUEES [Technologie]

Aisberg, Eugène

Doucet, Louis

Edmonston, Louis-Philippe

Fréour, Paul

Salmiech, Charles de

Time-Life Books

ARTS — SPORTS

Andréani, Robert

Cadet, Jacques

Demachy, Alain

Gallissian, Christian

Labande, F

LITTERATURE

Arnothy, Christine

Cesbron, Gilbert

Kessel, Joseph

Queffelec, Henri

Seifert, Elisabeth

Simenon, Georges

HISTOIRE — GEOGRAPHIE

Faucher de St-Maurice, Marcis

Henri Edouard

Frey, Somers

Ikor, Roger

Rémy, pseud. de Gilbert Renaud

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mercredis en soirée de 20 à 22 heures.

"Votre horoscope en 10 leçons"
"Développez votre personnalité"
"Comprendre les femmes... et leur psychologie profonde"
"Se connaître et connaître les autres"
[Caractère]
"Les sept années décisives de votre enfant"

"L'intouchable". [Drogue]
"Les 13-16 ans". [Adolescence]
"Cent millions de dollars par jour". [Pétrole]
"Pétrole: la grande confrontation".
"Mes 800 jours à l'hôpital".

"La radio... mais c'est très simple".
"Cours de technique radio".
"Le vin en 10 leçons [et comment aménager sa cave de A à Z]".
"Roulez sans se faire rouler". [Automobile]
"Fumeurs, ne consommez plus votre santé".
"Les magnétophones à cassettes".
"Modèles d'autrefois". [Couture et coupe].

"L'objectif photographique"
"Technologie du tir à l'arc de compétition".
"Architecture d'intérieur et décoration"
"Kilimandjaro 6000" [Mont.]
"100 sommets" [Alpinisme]

"Le cardinal prisonnier"
"On croit rêver"
"Le bataillon du ciel"
"La cache éternelle"
"Un médecin très réputé"
"Le locataire"

"De tribord à bâbord. [Fleuve St-Laurent]"
"Le grand livre de l'histoire du monde"
"La Guadeloupe et ses îles, terre française".

"Pour une fois écoute, mon enfant".
[Prisonniers de guerre]
"Morhange "les chasseurs de traîtres"
[Résistance française]

LES LIVRES DE LA SEMAINE:

J'aime la vie

de Christine Arnothy (Ed. Grasset)

Vos dents et celles de vos enfants

Pr. Henri Batarec (Ed. Lafond)

En pleine terre

de Germaine Guèvremont (Ed. Fides)

LIBRAIRIE CHEZ PAUL

Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE,
MONTMAGNY, - G5V 2T4

Tél.: 248-2482



COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois \$6.00
1 an \$10.00
2 ans \$18.00
Etats-Unis 1 an \$18.00
Camelots \$0.30

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

SPÉCIAUX POUR UNE SEMAINE

Rubbermaid

VENTE



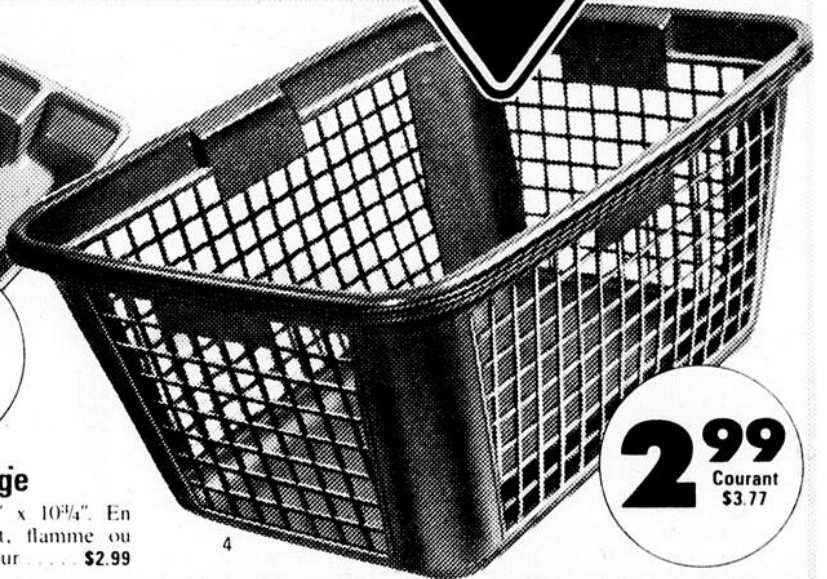
1.19
Courant
\$1.88



1.59
Courant
\$2.55



1.37
Courant
\$2.55



2.99
Courant
\$3.77

ÉPARGNEZ SUR CES PRODUITS RUBBERMAID RÉPUTÉS

Corbeille

1. Pour rebuts. 9 1/4" dia. x 10" haut. Chocolat, avocat, bleu, or, rose ou blanc \$1.19

Cuvette

2. 12 1/4" x 14 3/4" x 5 1/4". Pour la vaisselle. En avocat, or, flamme ou chocolat \$1.59

Plateau

3. 12" x 14" x 1 7/8". Pour coutellerie. En or, chocolat, avocat ou flamme. Seul. \$1.37

Panier à linge

4. 16 1/4" x 22 1/2" x 10 3/4". En avocat, chocolat, flamme ou or. Seulement pour \$2.99

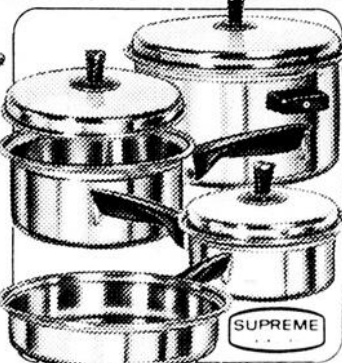
Des ustensiles de cuisine à des prix difficiles à battre



SEVILLE



LEVCO



SUPREME



WEAR-EVER

Des services d'ustensiles de grandes marques pour cuisiner des petits plats dans la gaieté!

"Seville", 7 pièces

Élégant motif mexicain sur acier émaillé. Rebords acier inoxydable. Casseroles couvertes 1.2 et 2 ptes; faitout 4 ptes avec couvercle allant sur la poêle de 10". Pour cuisiner en style! **34⁹⁵**

"Levco", 7 pièces

Fonte émaillée résistant à l'écaillage. Extérieur ton flamme, intérieur blanc. Casseroles couvertes 1.2 et 2.4 ptes; faitout 2.4 ptes avec couvercle allant sur la poêle de 10". **37⁹⁵**

Supreme "100"

Acier inoxydable lustré 3 épaisseurs. Couvercle hermétique gardant la saveur des aliments. Casseroles couvertes 1 et 2 ptes; faitout 6 ptes avec couvercle allant sur la poêle de 10". **45⁹⁹**

"Mayfair", 10 pièces

Aluminium à fini acrylique Wear-Ever. Casseroles couvertes 1 et 3 ptes; bain-marie couvert 1 1/2 et 2 ptes; faitout 5 ptes avec couvercle allant sur poêle de 10". Aspect raffiné! **49⁸⁸**

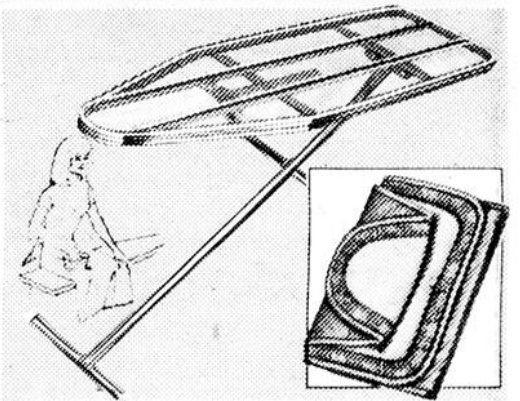


Table à repasser

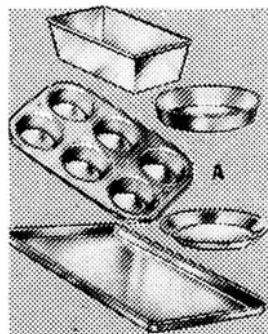
Modèle économique à dessus treillissé, pieds en T à bouts caoutchoutés. Réglable jusqu'à 36" de haut. Joli fini émaillé ton mandarine.

9.44

Couvre-table et molleton

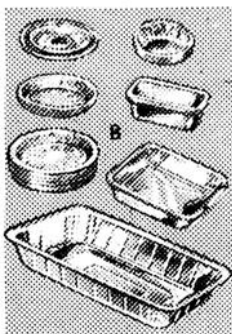
Traité au Teflon. Pour tables standard. Joli motif floral. De la bonne qualité!

2.99



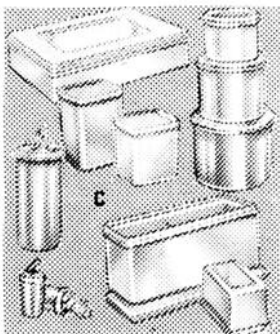
Plats en fer blanc

A. Pour tous vos plats qui doivent aller au four. Formes et dimensions variées. **65¢ à 1.79**



Boîtes à aliments

C. Boîtes "Frig-O-Seal" en polyéthylène souple à couvercles étanches. **65¢ à 3.29**



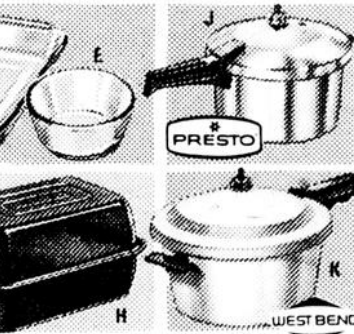
Plat à tarte

F. Par Fire-King. Transparent. Dia. 9". Grand plat à tarte de 10". **1.13 à \$1.73**



Rôtissoires de qualité

G. Non couverte. 16 1/2 x 11 1/4 x 2 1/4". Avec fini porcelaine. **3.99**
H. Grande rôtissoire A couvercle bombé. **10.99**

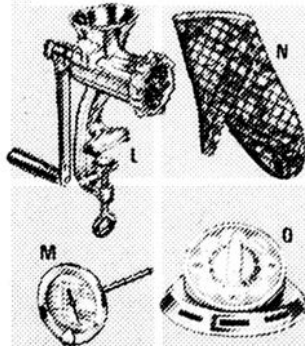


Autocuiseur

J. "Presto" de 5 ptes en aluminium martelé. Régulateur et soupape de pression. **27.77**

Autocuiseur

K. Modèle "Superhealth" de West Bend. Contient 190oz. Porcelaine sur fonte d'aluminium. Or. **29.95**



Hachoir à pince vissante

L. Hache 2 lb à la minute.

12.59

Thermomètre à viande

M. Modèle de luxe pour rôtis, etc.

3.39

Mitaines de four en coton

N. Manchettes longues. Motifs divers.

1.88

Minuterie "Daisy"

O. Sonne le temps écoulé.

4.99

Poubelle à pédale en métal

P.seau intérieur en plastique blanc, couvercle chromé. Fini or, blanc ou avocat.

13.99

Utilisez votre **CARTE CANADIAN TIRE**



En plus! **BILLETS-BONIS au comptant**



Extincteurs pouvant servir à l'éteignement immédiat d'un début d'incendie [S.S. Peuple-Courrier]

Le feu, un ennemi

qui nous guette tous

(A.S.) La brigade des Pompiers de La Pocatière organisait du 2 au 10 octobre, la semaine de prévention des incendies. Pour ce faire, des entrevues à la radio en compagnie de M. Wilfrid Martin et un kiosque d'information installé aux Galeries La Pocatière, invitaient tous les citoyens à prévenir les incendies.

Comment rendre votre domicile plus sûr contre les incendies? "Nettoyez vos sous-sols, garages, garde-robes et greniers. Débarassez-vous des objets inutiles et vous éliminerez ainsi les dangers d'incendie. Détruisez les chiffons huileux ou bien, gardez-les dans une boîte de métal fermée hermétiquement. L'essence doit être manié avec une attention toute spéciale. On doit l'entreposer dans des récipients de types approuvés. Jamais dans des récipients en verre".

Les cuisines sont des endroits particulièrement dangereux pour les incendies.

"Ayez toujours à la portée de la main un extincteur portatif de type approuvé et approprié. Ne faites jamais surchauffer les huiles et les graisses de cuisson. Si elle prennent feu dans une poêle:

éteignez les feux de la cuisinière, étouffez le feu avec un couvercle étanche, n'utilisez jamais de l'eau pour éteindre un feu de graisse ou d'huile. Ne déplacez jamais une poêle en feu et prenez garde que vos vêtements ne prennent en feu".

Faites de l'électricité votre amie: les fileries désuètes doivent être vérifiées. La dépense nécessaire pourrait sauver votre vie et vos biens.

Ne surchargez jamais les prises murales électriques et surtout ne placez jamais des cordes électriques sous les tapis. Fumeurs, soyez prudents, ne fumez jamais au lit et en vous débarrassant de votre cigarette, assurez-vous qu'elle est bien éteinte".

Soyez toujours prudents.

Elections au club de l'Age d'Or St-Marcel

(A. Fl.) Le club de l'age d'Or de St-Marcel reprenait officiellement ses activités le 25 septembre dernier; le succès de cette première soirée laisse présager une année florissante. Le nouvel exécutif élu le 8 septembre se compose de Mme Lionel Pelletier présidente, de Mme Gérard Caron, vice-présidente, les conseillers sont Mme André Caron, M. Lauréat Mercier et M.

Pierre Morin, le poste de trésorier est comblé par M. Maurice Pelletier. La secrétaire démissionnaire Mme Eugène Boucher est remplacée par Mme Andréas Pelletier.

La nouvelle secrétaire Mme Pelletier remercie Mme Boucher pour son excellent travail et félicite tous les élus pour leur nouveau mandat.

PROPRIETAIRES DE MAISONS ANTIQUES

Vous avez un plafond à décaper... Consultez un spécialiste
Jean-Claude Dubé - St-Vallier
884-3486

Jeune homme trouvé sans vie

(A.S.) Au cours de la journée de jeudi le 7 octobre dernier, un jeune de Mont-Carmel, Carol Dupéré, âgé de 20 ans a été retrouvé sans vie près de son véhicule sur la route du Lac de l'Est.

Selon l'agent Gilles Ménard de la Sûreté du Québec, un fusil de calibre 12 a été retrouvé aux côtés de la

victime.

Le corps de Dupéré, un ex-motard du club Black Spiders, a été transporté à la morgue provinciale pour fin

d'autopsie. L'enquête a été confiée au Bureau des Enquêtes Criminelles de la Sûreté du Québec afin de déterminer s'il s'agit d'un meurtre ou d'un suicide.

Vol d'un autobus à La Pocatière

(A.S.) Dans la nuit de lundi à mardi (27 et 28 septembre), un voleur s'emparait d'un autobus appartenant à M. Antoine Lavoie de La Pocatière. Arrêté à St-Jean-Port-Joli par les agents Dussault et St-Amant du poste de la S.Q. de l'endroit, le prévenu a été identifié comme étant Pierre Pelletier de La Poca-

tière. Selon les renseignements que nous possédons, il semble que l'arrestation de ce voleur a résolu plusieurs autres vols de véhicules.

De plus, la Sûreté du Québec de St-Jean-Port-Joli nous rapportait qu'un vol a été perpétré dans la nuit de

mercredi à jeudi (28 et 29 septembre) dans le garage de M. Michel Gamache situé au 3ième rang de St-Eugène de l'Islet. Les voleurs se sont emparés d'une certaine somme d'argent et d'autres effets ayant une grande valeur

Dans la même nuit, un vol a également été commis

dans le même rang. Cette fois, le ou les voleurs se sont emparés d'un moteur de moto-neige. Toute personne possédant des informations est priée de communiquer avec la Sûreté du Québec de St-Jean-Port-Joli et demander l'agent Pierre Lachance. Toute information sera traitée confidentiellement.

Une bonne isolation permet de se chauffer à un coût inférieur

Comment se chauffer efficacement et économiser par surcroît? Avant tout, il convient d'assurer une bonne isolation thermique des surfaces exposées de sa maison.

En optant pour cette solution, vous éviterez qu'une partie de la chaleur s'échappe à l'extérieur.

Ainsi, votre système de chauffage consommera moins d'énergie et vous procurera toute la chaleur voulue, à un coût inférieur. Rappelez-vous que l'isolation thermique est la condition essentielle d'un usage judicieux de l'énergie.

Afin de mieux vous renseigner sur ce sujet, nous vous proposons la brochure intitulée **L'Hydro-Québec vous explique l'isolation thermique.**

Vous pouvez vous la procurer à nos bureaux du Service de la clientèle.

Hydro-Québec





M. Gaétan Lebel

Coordonnateur au CLSC des Trois-Saumons

(A.S.) Depuis le 4 octobre, M. Gaétan Lebel occupe la fonction de Coordonnateur en Module Socio-Communautaire au C.L.S.C. des Trois-Saumons.

Natif de Drummondville, M. Lebel a exercé la fonction d'animateur de quartier dans sa ville natale auprès des ouvriers et des chômeurs. M. Lebel a aussi travaillé à d'autres projets, tel la mise sur pied d'une Coop Funéraire et a aussi été au service de l'OPTAT pendant un certain temps.

Interrogé sur ses objectifs de travail, M. Lebel a défini sa fonction de coordonnateur en module communautaire comme étant le lien entre la direction et les travailleurs sociaux. "Je coordonnerai aussi les différentes activités des travailleurs sociaux afin que chaque action entreprise puisse être menée avec efficacité. M. Lebel a aussi mentionné les trois principaux projets sur lesquels il entend axer son travail.

Le premier projet mis de l'avant concerne les personnes âgées. Tous ensemble, tant les travailleurs médicaux que sociaux travailleront à la mise en place d'un mécanisme qui assurera un meilleur état de santé aux personnes âgées. Aussi nous travaillerons à la revalorisation sociale de ces personnes âgées en organisant un centre de jour et leur confiant certaines responsabilités.

Le second volet traitera de l'enfance. Des cours pré-nataux et post-nataux seront donnés afin d'aider les mères à mieux supporter physiquement et moralement la naissance de leur enfant. Une attention toute particulière portera vers le scolaire, surtout vers les enfants souffrant de mésadaptation et de difficultés d'apprentissage.

La présence dans notre région d'une école de mésadaptés fera l'objet d'une étude particulière. "Selon moi, ces jeunes ne devraient pas être mis à l'écart de la société alors que l'on parle tant de réincertion sociale de nos jours, de dire M. Lebel.

Le troisième volet aura trait à l'Éducation Populaire. Des cours sur l'usage du tabac et l'assurance-chômage seront donnés à la population. Aussi une étude sera faite concernant les bruits industriels qui causent la surdité chez certaines personnes.

Débrayage des enseignants de la Polyvalente de St-Pascal

(A.S.) Imitant d'autres professeurs de la Régionale du Grand Portage, ceux de la Polyvalente Chanoine Beaudet de St-Pascal débrayaient jeudi après-midi vers 15 hres. Cet arrêt de travail

constituait une protestation contre le non-respect de l'entente par la C.S.R. Grand-Portage en ce qui a trait au versement de la rétroactivité et au retard que met celle-ci à verser les

augmentations salariales tel que prévues.

On se souvient que la C.E.Q. et la partie patronale après une longue et hardue négociation en étaient venues à une entente concer-

nant un certain nombre de clauses dont celles de la rétroactivité et des augmentations salariales. Il semble que le retard manifesté par la C.S.R. du Grand-Portage à verser les sommes dues,

aurait deux explications:

soit les coupures de budgets qui lui ont été imposées par le Gouvernement, soit dans le but de provoquer encore une fois les enseignants.

Que nous réserve l'avenir?

La première année de la lutte contre l'inflation a été marquée d'incontestables succès. Mais la lutte n'est pas encore gagnée.

Le taux d'inflation a baissé, c'est un fait. Il y a un an, les prix à la consommation augmentaient au rythme de 10.6 p. cent. En août 1976, ce taux n'était plus que de 6.2 p. cent. Malgré certaines majorations inévitables dans les domaines de l'énergie et de la taxation municipale cet automne, l'objectif de la première année de lutte contre l'inflation sera atteint. Le taux d'inflation ne dépassera pas 8 p. cent.

Les hausses de revenus — salaires, honoraires, profits, dividendes — sont contenues avec succès. Mais dans l'ensemble, les prix ont augmenté moins vite que les salaires. Cela signifie que la plupart d'entre nous ont vu leur situation s'améliorer et que notre pouvoir d'achat est plus élevé maintenant qu'avant le début du programme.

Objectif An 2

L'objectif visé pour la deuxième année d'application du programme est de ramener l'inflation à 6 p. cent. Cet objectif peut être atteint si, tous ensemble, nous faisons ce qu'il faut pour cela.

Au chapitre des rémunérations, les indicateurs en vigueur limiteront les hausses de salaire à un taux de base de 6 p. cent en guise de protection contre l'inflation, auquel s'ajouteront un autre 2 p. cent au titre de la participation aux gains de la productivité nationale. Ces indicateurs visent à protéger et à améliorer le revenu réel des travailleurs canadiens tout en réduisant le taux d'inflation.

Dans une économie de marché comme la nôtre, les prix doivent pouvoir fluctuer afin de refléter les changements dans les coûts. Mais le programme de lutte contre l'inflation restreint les augmentations de prix, en réduisant les marges de bénéfices permises. Pour la deuxième année du programme, le contrôle des prix et bénéfices a été simplifié et rendu plus équitable. Les nouvelles règles comportent également d'importantes dispositions visant à favoriser les investissements nécessaires à la croissance de l'économie et à la création de nouveaux emplois pour les Canadiens. Ces nouveaux crédits aux investissements encouragent les entreprises à réinvestir leurs bénéfices pour augmenter leur production et leur productivité.

Les divers niveaux de gouvernement continueront de limiter leurs dépenses. L'administration fédérale a pour principe de ne pas accroître ses dépenses à un rythme supérieur à celui de l'économie canadienne. Il en résulte que, chaque jour, le gouvernement fait des choix difficiles afin de restreindre ses dépenses et ainsi ne pas contribuer à l'inflation.

Continuons le combat

Personne n'aime les contrôles: ni les gens dont les décisions sont influencées par les contrôles, ni le gouvernement qui doit les appliquer.

Cependant, le programme de lutte contre l'inflation était et est nécessaire afin de redonner à notre économie toute sa vigueur. D'ici la fin des contrôles, vers la fin de 1978, le gouvernement doit donc veiller à ce qu'ils continuent de favoriser la réduction du taux d'inflation.

La lutte contre l'inflation est nécessaire à la protection de notre pouvoir d'achat, de nos épargnes, de nos pensions et de nos emplois. Un fort taux d'inflation comme celui de l'an dernier, rendrait nos produits trop chers sur les marchés internationaux; et il est particulièrement important pour le Canada d'être concurrentiel avec les États-Unis, où le taux d'inflation demeure inférieur au nôtre. L'inflation affecte aussi les investissements et, quand les investissements diminuent, le chômage augmente.

Après une année de contrôles, le taux d'inflation a diminué. Nous avons réalisé des progrès dans notre lutte pour protéger les emplois et la prospérité des Canadiens. La coopération d'un grand nombre de Canadiens explique en partie nos succès actuels. Et si cette coopération se poursuit, nous pourrions tous bénéficier d'une économie plus prospère.

ELECTRICIEN D'ATELIER

Nous sommes à la recherche d'un électricien d'atelier:
Description du travail: —Entretien de la bâtisse; —Entretien de l'instrumentation —Electricité de nouvelles machineries
Exigences: —Doit posséder licence "C" ou être en mesure de l'acquérir dans l'immédiat. — Base de l'électronique serait un atout; — 30 à 45 ans;
 Pour plus d'information et rendez-vous
P.H. TECH INC.,
 Lauzon, Qué.
 Mme Desnoyers 833-3231

ST.-PASCAL

Région Kamouraska

- Cie Internationale
- Possibilité de \$7.00 l'heure
- 6 temps plein
- 4 temps partiel

Pour entrevue:
248-4737

UNE OPPORTUNITE EN OR

Une des plus progressive compagnie canadienne française de l'heure désire engager un agent dans la vente d'assurance accident et maladie dans la région de Montmagny, et les environs.

Au candidat qualifié nous offrons: 1- Revenu illimité 2- Assurance-vie 3-Assurance-salaire 4- Assurance-maladie 5- Protection pour épouse et enfants 6- Fonds de pension.

Notre personnel existant est au courant de la présente offre.

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez: le jour: 228-8891 le soir: 464-4163

LE CLSC DE MONTMAGNY-SUD DEMANDE UN: DIRECTEUR GENERAL

Pour son centre local de services communautaires.
 ENDROIT: St-Fabien de Panet, Cté Montmagny-L'Islet P.Q.

RESPONSABILITES:
 Sous la responsabilité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

EXIGENCES:
 •Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée.
 •De préférence avoir déjà une certaine expérience d'administration.
 •Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

REMUNERATION: Selon la politique salariale du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, au plus tard, le 12 novembre 1976, à 17 heures, à:

M. Le président du jury de sélection du directeur gén.
 CLSC Montmagny-Sud,
 St-Fabien de Panet,
 Cté Montmagny-L'Islet P.Q.
 G0R 2J0

Carrières et professions

SOUSCRIPTEUR DE FERME

La compagnie Les Prévoyants du Canada recherchent les services d'un jeune homme, issu d'un milieu rural pour faire l'analyse en la sélection des risques d'assurance de nature agricole. Les candidats devront avoir fait au moins deux années d'études collégiales et connaître très bien l'appareillage, le fonctionnement et la valeur des divers types de fermes.
 Lieu de travail: Montréal
 Traitement et avantages sociaux intéressants.
 Prière de faire parvenir curriculum vitae à:
 Les Prévoyants du Canada,
 Assurances générales
 801, est, rue Sherbrooke,
 Montréal, H2L 1K8
 Att: Service du personnel

REPRESENTANT REGIONAL

Si vous êtes dynamique et ambitieux;
 Si vous disposez d'au moins 15 heures par semaine;
 Si vous êtes en mesure de vous déplacer sur le territoire où vous habitez;
 Si vous avez le goût de vous lancer dans un travail rémunérateur et satisfaisant, solidement appuyé par une société qui va de l'avant, communiquez avec:
 Le coordonnateur des ventes

Les Moulées Master
 B.P. 170
 Station d
 Montréal
 Tél.: [514] 937-7411

IRON ORE COMPANY OF CANADA

SEPT-ILES ET SCHEFFERVILLE, Qué. - LABRADOR CITY, Terre-Neuve

REQUIERT

HOMMES DE METIER

- | | |
|---|---|
| —MECANICIENS DIESEL | —MECANICIENS INDUSTRIELS |
| —ELECTRICIENS | —TUYAUTEURS |
| —MENUISIERS | —INSTALLATEUR—EPISSEUR [TELEPHONE] |
| —SOUDEURS | —TECHNICIENS EN SIGNAUX ET COMMUNICATIONS [Chemin de fer] |
| —MECANICIENS DE MACHINES FIXES [2ème classe] | |

EXPERIENCE: Minimum 4 ans d'expérience dans le métier.
SALAIRE: \$6.95 à \$7.32 de l'heure [selon le métier et l'expérience]
AVANTAGES:

- Boni de vie chère [révisé tous les 3 mois] \$0.54 de l'heure travaillée [temps régulier]
- Allocation nordique [à Labrador City et Schefferville]
- Vacances annuelles
- Vacances prolongées
- Boni de vacances annuelles
- Régime de rentes et Assurance-groupe [entièrement payé par la compagnie].

Les candidats intéressés sont invités à rencontrer notre représentant à:
 QUEBEC: Centre de la Main d'Oeuvre du Canada, 155 Sud, Blvd. Dorchester, le 18 octobre, de 09.00 à 16:00
 MONTMAGNY: Centre de la Main d'Oeuvre du Canada, 1, Place de l'Eglise, le 19 octobre, de 09.00 à 16.00

Dans l'impossibilité de nous rencontrer, veuillez faire votre dossier par courrier à:

Iron Ore Company of Canada
 Bureau d'embauchage
 100, rue Retty
 Sept-Îles, P.Q.
 G4R 4L5

Montmagny et Banlieu

URGENT PERSONNES DEMANDEES

Pour travail, temps plein et partiel. Salaire au dessus de la moyenne.
 Pour entrevue: 248-4738

GROSSE COMPAGNIE personnel demandé \$7 l'heure

Téléphoner Montmagny
 Pour entrevue:
248-6877



ATTENTION

CAMELOTS DEMANDES

- MONTMAGNY—LA POCATIERE
- ST-ONESIME-RIVIERE OUELLE
- ST-DENIS KAMOURASKA
- MONT-CARMEL

Votre Journal LE PEUPLE-COURRIER est à la recherche de p'tits hommes débrouillards désireux de se faire de l'argent de poche.

Téléphoner à 248-0447 ou écrire à M. Rosaire Tremblay 123, rue St-Louis à Montmagny.

Richard Pelletier nommé secrétaire-trésorier à St-Pamphile

(A. Fl.) Suite à la démission du secrétaire-trésorier M. Yvon Blanchette, le conseil municipal a nommé lors de son assemblée régulière d'octobre M. Richard Pelletier qui remplissait le poste de secrétaire-adjoint depuis 2 ans pour la municipalité ; M. Pelletier a accepté d'assumer seul la tâche de

secrétaire-trésorier.

Location de salle municipale

Pour une première fois depuis leur adhésion à la tribune municipale, les édiles municipaux n'étaient pas unanimes dans le choix du locataire pour la salle municipale. Les deux soumissions présentées ont retenu longuement leur intérêt.

Une première soumission venant de Messieurs Yvan Gagnon et de Denis Castonguay offrait une diversité d'activités sociales et culturelles pour les jeunes et moins jeunes; la deuxième, celle de Mesdames Anctil et Rouleau proposait le même fonctionnement des années antérieures pour les deux

salles. Malgré les divergences d'opinion, le conseiller Marcel Flamand, proposa que le contrat de location pour 1 an soit accordé aux dames Anctil et Rouleau. Un conseiller s'est désisté à cette proposition tandis

qu'un autre se prononça en faveur de la 1er soumission qui suggérait des loisirs à caractères culturels susceptibles de combler une lacune dans les loisirs de St-Pamphile. Depuis, la salle est maintenant exploitée par

Mesdames Roger Anctil et Patrice Rouleau.

Travaux municipaux

Le contrat de revêtement d'asphalte des rues est donné au pavage Chabot de Tourville à 0.33 du pied carré; les travaux débuteront sous peu.

"On est pas toutes comme ça!" mais...

Par Michel Tremblay

Dans *Parlez-nous d'amour* une dame qui a honte d'une de ses compagnes qu'elle trouve vulgaire dit à Jeannot, le personnage principal: "Vous savez, on est pas toutes comme ça, à Drummondville!" Jean-Claude et moi savons aussi très bien que "tout le monde n'est pas comme ça dans le milieu des artistes de variétés", mais nous avons voulu dénoncer tous ceux, les hypocrites du petit écran, les charlatans de la chanson, les money makers du disque populaire, qui font d'un métier au départ honorable beau et utile, un noeud de vipères, un panier de crabes et un labyrinthe d'intrigues échevelées, inextricables et surtout maladroites. *Parlez-nous d'amour* est un film incommensurablement violent parce qu'il dénonce des choses incommensurablement laides. Ma violence à moi est verbale et je crois la violence verbale très efficace dans une oeuvre de dénonciation comme celle que vous allez voir.

Certains nous reprocheront peut-être d'avoir employé les mêmes moyens que ceux que nous dénonçons pour arriver à nos fins, c'est à dire d'avoir voulu faire un

film "populaire" et "commercial" mais personnellement je crois que là réside justement la force de cette oeuvre: attaquer ceux qui méprisent tant le public sur leur propre terrain, et les

tirer à bout portant dans leur propre champ d'action

Si certaines séquences de *Parlez-nous d'amour* vous semblent insupportables, pensez à ceux à qui tout ça arrive vraiment.

Trois mois de prison pour Indécence

Le dénommé Pitou la Botte, de son vrai nom Gaston Cloutier, a écopé de trois mois de prison mercredi le 6 octobre dernier alors qu'il comparait devant le juge Jean-Paul Bérubé, de la Cour des Sessions de la Paix, au Palais de Justice de Montmagny.

Cloutier, âgé de 25 ans, a été trouvé coupable d'avoir donné un spectacle indécent au restaurant Papillon de Montmagny les 5 et 6 juin derniers. Il n'en était pas à son premier forfait du genre, et le juge Bérubé le savait; aussi la sentence fut-elle exemplaire, malgré les pressions en sens contraire du procureur de Cloutier, Me Gilles Garneau.

LEMIEUX ET PROULX INC.

47 St-Jean Baptiste est

248-3400

vous invite au

RALLYE AUTOMOBILES

activité accessible à tous

samedi le 23 octobre

Inscription à la tente du festival

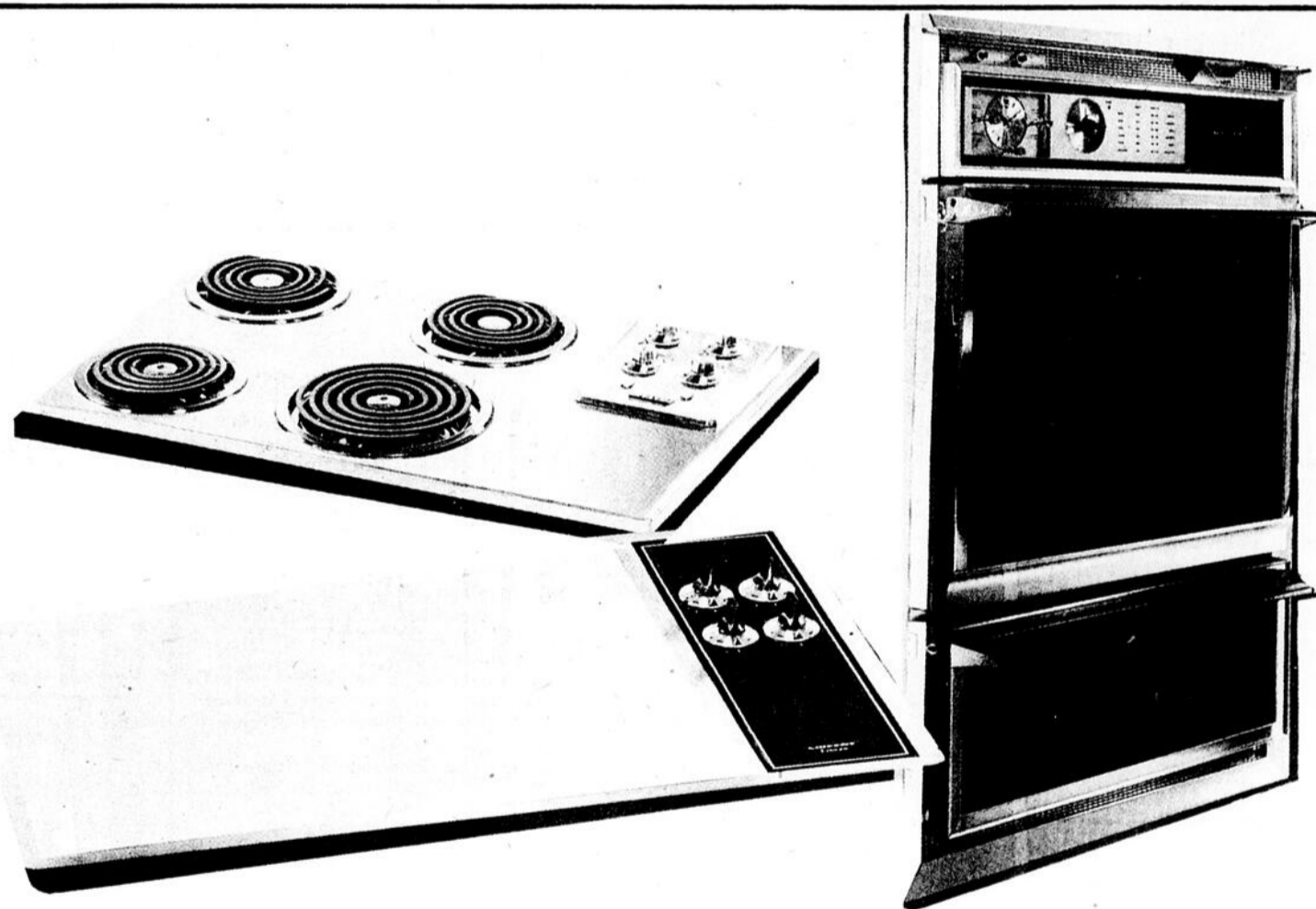
à 10 hres.

Départ à 10.30 hres., Place Festival

Remise des trophés à la tente, Place Festival



Dans le cadre du
FESTIVAL DE L'OIE BLANCHE



MOFFAT

LA QUALITE DU BON VIEUX TEMPS...
SERVI A LA MODERNE...

JACQUES DUMAS

St-François, Cté Montmagny

259-7741

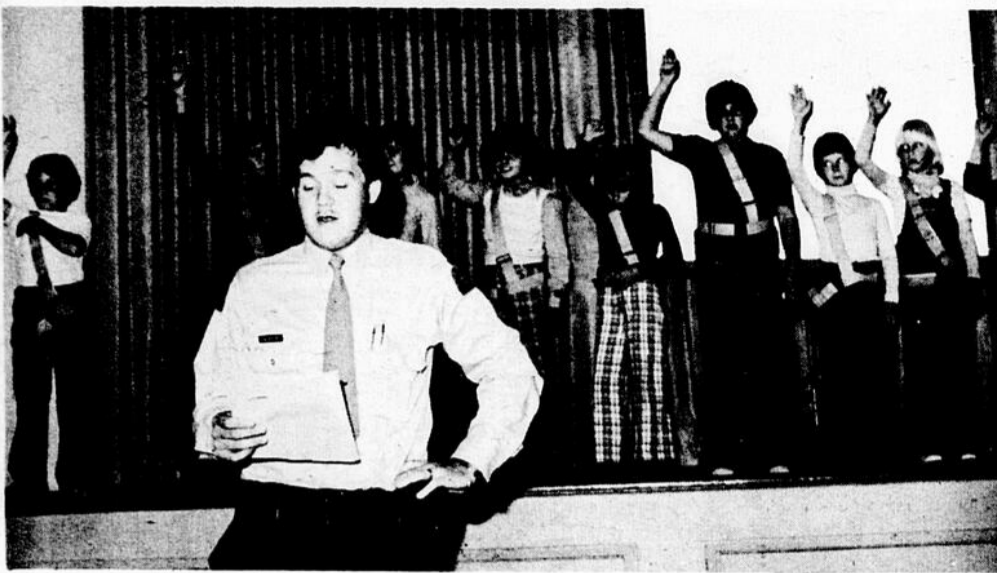


Photo représentant un groupe de jeunes élèves de l'École Marguerite-Bourgeois de St-Pascal, prêtant le serment d'office des brigadiers scolaires en compagnie de l'agent Marcel Breton de la Sûreté de St-Pascal.

[A.S. Peuple-Courrier]

Organisation de la brigade scolaire à St-Pascal

(A.S.) Vendredi le 8 octobre, les élèves de l'École élémentaire Marguerite Bourgeois de St-Pascal recevaient de la part des agents de la Sûreté du Québec, M. Marcel Breton et du Sergent Robert Dionne, toute l'information requise à la formation d'une brigade scolaire.

Réunis dans la grande salle de l'École Marguerite Bourgeois, près de 200 jeunes ont visionné un film expliquant les règles de la circu-

lation et le rôle d'un brigadier scolaire. Par après, l'agent Breton a expliqué ce qu'est la brigade scolaire, ses buts, son fonctionnement et le support que peut lui apporter la Sûreté du Québec pour sa bonne marche.

A la fin, les jeunes ont questionné l'agent Breton sur sa tâche de policier. Certaines questions provenant de ces jeunes de 6 à 12 ans portaient sur les armes utilisées par les policiers et

l'existence de prisons et certains semblaient demander si le policier était un homme qu'il fallait craindre.

Cette dernière catégorie de questions s'explique par le fait qu'à l'âge de 8 ou 10 ans, ces jeunes ne discernent pas encore tout à fait le sens réel du rôle d'un policier. Aucunement embêté par ces questions, l'agent Breton a su répondre adéquatement aux questions des jeunes.

Plus grande coopération souhaitée entre St-Pascal paroisse et St-Pascal ville

(A.S.) Lors de l'assemblée du Conseil de la Paroisse de St-Pascal, quelques points de discussions ont retenu notre attention. Un tuyau recueillant les eaux pluviales a été temporairement installé entre les rues St-Joseph et St-André. On se souvient que la mise en place au bout des rues Desjardins, Lévesque, St-Joseph et St-André d'un tuyau pour recueillir les eaux pluviales et celles provenant de la fonte des neiges a fait et fait envoler l'objet de discussions longues et ardues entre les deux conseils concernés.

La Ville refusait semblait-il de recevoir ces eaux dans ses tuyaux parce que ceux-ci sont trop petits et qu'il y avait risque de refoulement d'eau dans les sous-sol des résidents de l'endroit. De plus Ville St-Pascal proposait la construction d'un réseau d'égoût pluvial en direction ouest, c.à.d. vers la rue Taché. Ce projet constituerait un déboursé de \$140,000 selon certaines sources d'informations. Il appert que ce dernier projet a été

soumis au Conseil des Ministres pour étude plus approfondie.

Afin d'éviter des mésententes et d'accélérer les décisions, un conseiller de

Ville St-Pascal, M. Jean-Paul Pelletier a fait le souhait qu'une plus grande collaboration s'établisse entre les deux conseils de St-Pascal.

C'est pour bientôt, la fête des anciens maires de St-Pamphile

(A.Fl.) La garde paroissiale de St-Pamphile poursuit ses préparatifs pour la fête des anciens maires qui se déroulera le 6 novembre. Ces bâtisseurs au nombre de 4 seront les héros du jour.

Cette cérémonie est en fait une occasion de dire merci à ceux qui se sont occupés des affaires de tous.

La garde paroissiale invite donc tous les citoyens à acheter leurs cartes avant le

30 octobre aux dépôts suivants: Jacques Leblanc, au presbytère, à la pharmacie, à la Caisse Populaire, garage Handy Andy, au bureau des Matériaux Blanchet.

La garde paroissiale procède actuellement à un "ménage" de ses uniformes; elle assure le service sans uniforme pour une période limitée. Elle s'excuse des contretemps que cela peut produire.

La voix du peuple

Le Cégep de La Pocatière remercie

A toutes les personnes qui ont collaboré à la "Journée d'accueil" 1976.

Madame, Monsieur,

Le personnel et les étudiants du Cégep de La Pocatière vous remercient sincèrement pour votre collaboration et votre contribution que vous avez apportée lors de la "journée d'accueil" des étudiants du 8 septembre dernier.

Nous avons été impressionnés par l'intérêt que vous avez manifesté et par l'accueil que vous avez té-

moigné aux étudiants durant toute cette journée. Votre don a servi à récompenser les étudiants qui se sont avérés les plus habiles dans les différentes activités sportives et sociales.

Pour nous, accueillir veut dire: être présent, être attentif, être disponible aux désirs et aux attentes des étudiants. C'est pourquoi l'accueil a débuté le 8 septembre 1976 et se prolonge tout le long de l'année scolaire.

Bien à vous,
Jean-Yves Landry, resp. du comité d'accueil 1976

FOYER SAINTE-ANNE
402, 1^{re} rue, C.P. 57
La Pocatière, Kamouraska

ASSEMBLEE PUBLIQUE D'INFORMATION

Pour se conformer à l'article de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux, le Centre d'Accueil, Foyer Sainte-Anne, La Pocatière, tiendra une séance publique d'information, le mardi, 19 octobre, à 20h00, à la salle du Foyer Sainte-Anne.

Les membres du Conseil d'administration sont heureux d'inviter toute la population de La Pocatière et des environs à la dite assemblée.

L'ordre du jour portera sur les points suivants:

1. Objectifs et administration du Foyer
2. Activités et projets en marche
3. Réponse aux questions des participants.

Les membres du Conseil d'administration remercient à l'avance les citoyens de La Pocatière et des environs pour l'intérêt qu'ils apporteront à cette convocation et pour leur participation à l'assemblée projetée.

Cordiale bienvenue à tous!

Lucienne Michaud, S.C.Q.
Directrice générale

Avis divers

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE ST-ONESIME

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que: La corporation municipale de ST-Onésime à une session régulière du conseil municipal tenue mardi 4 octobre 1976 a adopté le règlement no 49 pourvoyant à la création du "SERVICE DES LOISIRS ET PARCS", dans la municipalité de St-Onésime.

Avis public est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du secrétaire trésorier ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNE à St-Onésime ce sixième jour d'octobre mil neuf cent soixante seize.

René Lemieux, sec.-trésorier

COMMISSION SCOLAIRE DE LA POCATIERE
801 - 6^E AVENUE
LA POCATIERE

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente, donné par le soussigné qu'à la session des commissaires d'écoles de la Commission Scolaire de La Pocatière, qui se tiendra le 19 octobre 1976 à 20:00 heures à l'école St-Charles, 801, 6^e avenue, La Pocatière, il soumettra pour approbation le rapport du vérificateur pour l'année 1975-76.

REVENUS: Subvention équilibre budgétaire \$1,041,766
Autres \$1,972,229
depenses: \$3,013,995
Donné à La Pocatière, ce 8ième jour d'octobre 1976.

Paul Verret
Secrétaire général

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE
DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE POUR EXAMEN DU ROLE DE PERCEPTION.

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds de cette municipalité, que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'écoles de cette municipalité est déposé à mon bureau, à 157, rue St-Louis, Montmagny, où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze [15] jours, à compter du 13 octobre 1976. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle, qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements à la session régulière des commissaires qui aura lieu le 27ème jour d'octobre au lieu ordinaire des séances, 157, rue St-Louis, à 20 heures (8.00 hres p.m.). A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au soussigné, à son bureau ou par envoi postal, à 157, rue St-Louis, Montmagny, sans avis ultérieur, dans les vingt [20] jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

DONNE A MONTMAGNY, ce 8ème jour d'octobre 1976.

Alphonse Guillemette
Directeur général

VENTE PAR ENCAN

Sur la ferme de Albert Thériault, St-François Xavier de Viger Cté Rivière-du-Loup. La ferme est située dans le rang 8 vers St-Clément.

Mardi le 19 octobre à 1 heure.

SERA VENDU... Un très bon troupeau holstein de 36 bêtes dont 19 vaches laitières, 15 taures de 3 ans, dont 10 vèlent d'ici décembre, 1 taureau et un veau....

MACHINERIE... 2 tracteurs M.F. 35 diésel, 1 faucheuse conditionneuse M.F., 1 faucheuse 8 pieds M.F., 1 presse no 9 M.F., 1 rateau M.F. 1 monte-balles, 3 wagons sur pneus, 1 fourche à tracteur M.F., 1 épandeur d'engrais 100 minots, 1 charrue 3 versoirs, 1 herse à ressorts 3 sections, 1 semeuse à [combiné] 13 disques, M.F.

LAITERIE...

1 bulk-tank de 400 gallons, 1 trayeuse De Laval au complet, compresseur neuf, 1 bassin de lavage...

RECOLTE... 8000 balles de beau foin, 500 sacs d'avoine, et beaucoup d'articles de hangar trop longs à énumérer....

CONDITIONS: Argent comptant

Pour informations Maurice Rousseau Encanteur licencié, commerçant de terres et de roulants
TEL.: 1-819-362-7674, Plessisville.

6779 étudiants fréquentent les écoles de Pascal-Taché

(D.L.B.) Une légère diminution de la clientèle scolaire a été enregistré à la Régionale Pascal-Taché, le 30 septem-

bre dernier. De 6837 qu'elle était en 1975, elle passe à 6779. On remarque toutefois une augmentation à Casault,

et à l'école de sculpture.

Le nombre de garçons pour le nombre de filles est quasi identique, soit 3329

chez les garçons contre 3350 chez les jeunes filles.

La plus forte concentration d'étudiants compte 4910 ins-

criptions et il va s'en dire que c'est à l'enseignement général. Le professionnel long totalise 1074 élèves,

l'orthopédagogie 503, le professionnel court 292 et les classes d'appoint 96.

A Casault, la clientèle est de 2992; à Bon Pasteur de 568 soit une diminution de 39 comparativement à 1975. A St-Paul le total d'étudiants est passé de 735 à 708, à La Pocatière de 1159 à 1073 et à l'école de sculpture de 36 à 42.

Les autorités de la Régionale Pascal-Taché expliquent ce phénomène par l'augmentation d'inscriptions enregistrées à Casault au niveau "professionnel" et par la baisse de natalité qui commence à se faire sentir au secondaire, sans oublier le phénomène "drop-out".

Quelque 2992 d'entre-eux sont à Casault

(D.L.B.) Le nombre d'étudiants de la Polyvalente Louis-Jacques Casault à Montmagny se maintient. Une légère augmentation de 28 écoliers fait passer le total de 2964 étudiants pour 194 enseignants qu'il était en 1975 à 2992 étudiants pour 208 professeurs en 1976 compte-tenu de la nouvelle convention collective de la CEQ, nous informait récemment le directeur général de cet établissement, M. André Laplante.

La clientèle masculine est plus forte de 50 étudiants, soit 1521 jeunes garçons pour 1471 jeunes filles, nous indique-t-il.

En orthopédagogie en retrouve 232 élèves; en secondaire 1 435 étudiants; secondaire 11, 439, sec. 111,

506; Sec. IV 599; Sec. V, 781; 129 sont inscrits en professionnel court et 665 en professionnel long.

Les étudiants de Casault, à cause de problèmes de transport, doivent débiter leurs cours dès 8:00 hres le matin et terminer vers les 15:00 hres de l'après-midi. Les périodes de cours sont concentrées en bloc de 53 minutes au lieu de 45, nous souligne M. Laplante tout en s'avouant conscient du fait que si cette formule devient pénalisante, il faudra penser à autre chose.

Un nouvel adjoint

Un septième principal-adjoint devrait s'ajouter aux cadres de la polyvalente Louis-Jacques Casault au cours des prochains jours. Ainsi chaque directeur-ad-

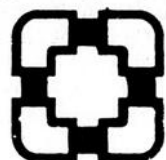
joint en plus d'être responsable d'un niveau d'enseignement s'occupera d'un bloc pédagogique, soit maths français et anglais, sciences... nous explique M. Laplante.

Pour le bon fonctionnement de cette méthode, nous précise-t-il, une méthode de planification avec les ensei-

gnants s'obligera. Relative-ment à cette question, le directeur général de Casault nous souligne que 26 périodes de planification étaient prévues au calendrier scolaire dans le cadre des 5 jours non travaillés par les enseignants en septembre dernier. Toutefois les négociations locales se faisant longues et la récupération

n'étant pas réglée au calendrier régional et provincial, les professeurs refusent d'emboîter le pas même à raison d'une heure tous les mardi. Les enseignants de St-Paul, La Pocatière suivent l'exemple nous informe le président du SEPT et il est possible que St-Pamphile se rallie à la majorité, ajoute-t-il.

ATTENTION, vous êtes intéressés?



Vous qui désirez installer un système de chauffage électrique dans votre résidence neuve, ou désirez convertir votre système à l'huile existant **POURQUOI PAS UN SYSTEME A AIR CHAUD ELECTRIQUE** avec tout les avantages d'installer • un **HUMIDIFICATEUR AUTOMATIQUE** • un **FILTRE ELECTRONIQUE** • **SYSTEME D'AIR CLIMATISE CENTRALE**.

— Pour plus de renseignements consultez-nous.

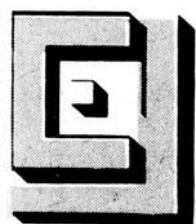
Labrecque & Fils Enr.

VENTE — INSTALLATION — REPARATION
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
358 est Boul. Taché, Montmagny

Tél.: 248-1261 — 248-2430 — 248-1745 — 248-1948

DU NOUVEAU

CHEZ



EDOUARD GENDREAU INC.

111, Boul. Taché Ouest, Montmagny Tél.: 248-0845

8,000 pieds carrés de magasin

12,000 pieds carrés d'entrepôt

C'EST A VOIR!

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

TRANS-AM 400, 1975 à vendre Tél.: 48-5835 13-10-3fs

ORD COMET 73, V8, 2 portes, 33,000 milles. Prix abordable Tél.: 248-0989 13-10-3fs

TELEVISION noir et blanc 21 pouces, gros meuble peut adapter un tourne-disque en bon ordre \$50. 248-2536 13-10-2fs

GARAGE à louer 12 X 20 idéal pour outils ou entreposage 598-3680 13-10-2fs

1 PAIRE DE BOTTES DE SKI de marque Alpin Pointure 10, 1 **GUITARE** électrique de marque Armstrong. Prix à discuter 247-3717 6-10-2fs

MOBILIER DE SALON colonial, neuf et bureau de travail 20 X 36 Réf.: 248-0305 (heure des repas) 13-10-2fs

TRAILER capacité 5,000 livres, Dun-Buggy 248-2166 13-10-2fs

4 PNEUS F-7814 2 d'hiver, 2 d'été après 5 heures Tél.: 248-0490 13-10-2fs

MAISON très propre, grand terrain Village St-Philémon Tél.: 469-2674 13-10-2fs

DODGE Supervan econoline B200 1972, peinture neuve très propre. Transmission manuelle S'adresser à 359-2011 13-10-4fs

MAISON à vendre 1 1/2 étage, avec grand terrain pour jardin à St-Jean Port-Joli. Tél.: 598-3441 13-10-3fs

FOIN à vendre 2,000 balles de foin à Cap St-Ignace Tél.: 246-5285 13-10-3fs

ECHALOTTES vivaces, plants de marguerites vivaces jeune à cœur brun 24 pouces et plants de rhubarbe Tél.: 884-3107 13-10-2fs

GREMLIN 1971, pneus radiaux, 6 cylindres manuel, toit soleil 50,100 milles Tél.: 466-2352 13-10-2fs

ROULOTTE à vendre 17 pi. X 6 pi. située à Berthier-sur-Mer, sur la route 132. Tél.: 628-6012 13-10-2fs

SIEGE d'auto pour bébé, **BALAYEUSE "Singer"**, **CHAUFFERETTE** électrique à l'état neuve. Cap St-Ignace 246-5434 13-10-2fs

MANTEAU DE CUIR brun pour dames 10 ans \$50.00 état neuf. **ROBES DE MARIÉES** une velours avec manchon marabout. **COSTUMES DE BALLET**, **APPAREILS KODAK Polaroid** 248-4530 13-10-1F

MEUBLE STEREO "Electrohome" radio AM-FM stéréo, table tournante Garard 248-5988 248-2562 13-10-1F

COMET 71, 6 cylindres, pneus radiaux, stéréo-tape, très propre \$1,200. Tél.: 246-5041 après 6 heures. 13-10-1F

LESSIVEUSES ET SECHOIRS AUTOMATIQUES série commerciale, conviendrait pour buanderie automatiques, pompes électriques à turbines pour puits artésiens. **CAROTTES** fraîches grosses et petites Tél.: 248-2279 13-10-1F

SKIROULE RTX-340 1974, 1300 milles, très bonne condition 884-3304 6-10-3fs

ACADIAN 64, 2 portes, moteur V8, prix à discuter 247-5343 ou 247-3575 6-10-3fs

TABLE DE PING PONG à l'état de neuf. Prix réduit: Tél.: 469-2218 6-10-2fs

COUGAR XR7-1973, Pneus radiaux, prix de liste \$3475. Offre raisonnable acceptée Tél.: 246-5866 29-9-JNO

Vente d'un **ORGUE Hammond MX5**, **Batteur électronique Hammond**, **Estley 760**, **Synthétiseur univoc**. Tout est neuf. Très bon prix S'adresser à: Wilfrid L. Martin La Pocatière Tél.: 856-3446 12h 1/2 à 1h 1/2 [Midi] 6h 1/2 à 8h [soir] 29-9-JNO

1 SKIDDER à vendre modèle 200 avec moteur à gaz Ford 172 remis à neuf 248-3495 29-9-4fs

MAISON et **GARAGE** 3 portes situé dans le village de St-Juste avec terrain de 32,000 pi. car. Très propre, cause santé Tél. 244-3584 29-9-3fs

MAISON A VENDRE 30 X 45 pieds, 6 1/2 pièces, terrain de 33,575 pieds carrés, avec piscine de 15 X 30; chalet 16 X 18, 248-1089 14-4-JNO

TERRAINS à vendre, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25,399 pieds carrés. S'adresser 248-3535 25-2-JNO

MOTO-SKI 1973, 340 cc. **DODGE COLT 72**, tous les deux en bon état Tél.: 259-9912 6-10-2fs

2 PNEUS 613 semelle d'hiver. **SUITS DE SKI-DOO** grandeur 16-14 et 6 ans. **EQUIPEMENT DE HOCKEY** gr. 12 ans. Tél.: 884-3528 13-10-2fs

PONTIAC 75 Bonnes conditions 2 portes, bas millage Tél.: 354-2927 13-10-4fs

PONTIAC LAURENTIENNE 75, très propre, 30,000 milles, servo-freins, servo-direction 2 pneus neufs Tél.: 598-3680 13-10-4fs

MAISON à vendre, construction de 3 ans, très bon revenu au sous-sol, 2 garçonniers, prix à discuter Libre le 1er novembre Tél.: 248-1828 13-10-4fs

CHALET à vendre, Cap St Ignace, Route de l'Espérance. S'adresser à Jean Yves Fortin, 246-5593, 248-2790 4-8-JNO

MAISON à vendre, terrain 16,000 pi. car. avec bâtisse Tél.: 856-1154 le soir 6-10-4fs

WILLIS JEAP 4 X 4 - 48 avec winch Tél.: 359-2145 6-10-4fs

MAISON 5 1/2 pièces, cause départ, tapis mur à mur, clappboard, pierre grander 30 X 40 Terrain 75 X 100 gazonné. Tél.: 596-6678 6-10-4fs

TERRAIN 140 X 100 à Ville de L'Islet près de la sortie de la 20. Prix à discuter 247-5343 6-10-3fs

GRATIS Prix de présence aux visiteurs de nos maisons, Moduline, Tréco, maisons-mobiles de Beauce. Garage Irving St-Paul Est Montmagny Tél.: 469-2835 6-10-3fs

AUTO MAVERICK Grabler 6 pneus radiaux, très propre. Appeler le soir après 6 heures 248-1678 6-10-3fs

4000 BALLES DE FOIN Notre-Dame-du-Rosaire Tél.: 469-2871 6-10-3fs

Spécial MACHINE A COUDRE ZIG-2AG boutonnières, coutures droites avant et arrière, points extensibles. Valeur de \$329, à laisser pour \$279. Tél.: 856-1154 le soir. 6-10-4fs

CAMP DE CHASSE à vendre \$2000, sur la route de l'Espérance Tél.: 246-5226 6-10-2fs

ROULOTTE à patates frites prête à opérer. 248-0446 12-5-JNO

TERRAIN IDEAL — Pour un commerce à la sortie 240. rte 20. 0.25 cents le pied carré. 246-3162. 30-6-JNO

MOBILIER DE CHAMBRE, neuf avec matelas, pour adulte Tél.: 248-6094 6-10-2fs

TARIF DES PETITES ANNONCES

Pour 15 mots: \$2.00
Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
Première parution: minimum \$2.00
Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

Magnifique **PROPRIETE** située sur la route 26, très bien finie en bois rond vernis. Chauffage à l'électricité. Tapis murs à murs et fenêtres Panoramiques. 248-3277 6-10-2fs

ROULOTTE APPALACHE 21 pieds, 1975, comme neuve Tél.: 884-3389 6-10-2fs

ANNEXE à l'huile avec réservoir de 200 gallons et accessoires presque neuf. Téléphoner à 598-3761 6-10-2fs

CHEVELLE 69, V-8, 307 po. cu. Prix à discuter Tél.: 248-3702 6-10-2fs

TOILE TRANSPARENTE 58 po. large comprenant système de corde idéal pour vitrine commerciale, protégeant la marchandise du soleil. S'adresser à 248-4877 après 1 h. p.m. 9-6-JNO

TENTE ROULOTTE Bellevue 1975, 4 places, toit rigide, cuisinette et équipement. au gaz propane Tél.: 248-2280 22-9-4fs

MAISON à vendre, meublée ou non dans le village de Notre-Dame du Rosaire Tél.: 469-2028 22-9-4fs

CROUTES à vendre 16 pouces à St-Cyrille Tél.: 247-3695 ou 247-3583 22-9-3fs

POELE combiné à l'huile, lance-flamme Boston Breeze et au bois. **BOIS USAGE**, pièces, madriers, planches environ 5,000 pieds Tél.: 246-5534 22-9-3fs

MONTE CHARGE capacité 4,000 lbs, fonctionne 5.50 volts. En très bon état, prix à discuter avec l'acheteur. Appeler le soir entre 9h et 11h. Tél.: 247-5474 6-10-5fs

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES usagés de toute marque, en très bonne condition avec garantie Tél.: 248-5875 6-10-JNO

METEOR 70 très propre Tél.: 248-1883 6-10-JNO

MAISON à vendre à Ville de L'Islet. Annexe à l'huile. Réservoir de 100 gallons Tél.: 247-3132 6-10-4fs

AUTO de marque **DODGE DART 1968** modèle 270, Moteur 8 cylindres, transmission automatique En très bon ordre, prix à discuter 243-2140 58, rue Principale St-Raphaël. 13-10-1F

PONTIAC ACADIAN 67, Transmission automatique 6 cylindres, mécanique en bon ordre. Bons pneus d'été et d'hiver, silencieux neuf. Tél.: 354-2590 [en tout temps] 248-6100 à l'heure des repas. 13-10-1F

RENAULT 12, familiale Année 1972, Tél.: 247-3628 13-10-1F

2 POMMERANIENS 1 mâle et 1 femelle enregistrés, vaccinés 3 mois. Prix à discuter Tél.: 243-2799 13-10-1F

Directement du propriétaire, **MAISON DE CAMPAGNE**, grand terrain avec un lac près du golf de Montmagny. Pour information après 7 heures P.M. 248-3170 13-10-4fs

AVIS DIVERS

ANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY NO.: 300-12-000146-76

COUR SUPERIEURE

Chambre de la Famille
Division des Divorces

COLETTE D. MORNEAU, Requérent(e)

ROBERT MORNEAU, Intimé(e)

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé(e), de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la dernière publication de la présente ordonnance dans: Le journal "Le Peuple-Courrier", en anglais et en français, deux fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des Divorces du district de Montmagny.

Vous êtes de plus avisé(e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le [la] réquerant(e) pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il [elle] sollicite contre vous.

Montmagny
Le 24 septembre 1976

[Signé] Denise Côté
Registraire des divorces
COPIE CONFORME
Denise Côté
Registraire-Adjoint Divorces

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF MONTMAGNY NO.: 300-12-000146-76

SUPERIOR COURT

Family Chamber
Divorce Division

COLETTE D. MOREAU, Petitioner

ROBERT MORNEAU, Respondent

ORDER

The Court orders the respondent, to appear within 30 days following the first publication on this order: the newspaper "Le Peuple-Courrier", in English and in French, [twice]

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Montmagny.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other which the Petitioner claims from you.

At Montmagny
This 24 septembre 1976

[Signé] Denise Côté
Divorce Registrar
COPY CONFORME
Denise Côté
Registry-Adjoint Divorces

APPEL D'OFFRES

A tous les contracteurs en chemins de la Cité de Montmagny
Cet appel d'offre annule celui paru dans les éditions du Peuple-Courrier du 21 et du 28 septembre 1976.

Veuillez nous produire votre soumission pour lundi le 25 octobre 1976, au bureau de l'hôtel de ville, avant 15.00 hrs (3 hrs p.m.). Ces soumissions seront ouvertes en la salle du conseil municipal le 25 octobre à 20.30 hrs et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Appel d'offre pour la location d'un béliet mécanique servant à l'entretien des terrains ou l'on déverse la neige provenant des rues au cours des hivers 1976-77 et 1977-78.

Vous pourrez vous procurer le devis nécessaire à ce contrat en vous adressant au bureau de l'hôtel de ville, aux heures régulières.

Un dépôt de \$25.00 est exigible pour recevoir les plans et devis, lequel montant sera remis si les devis plans et devis sont retournés à l'hôtel de ville.

Pour ceux qui se sont déjà procuré le devis d'après l'appel d'offre du 21 et du 28 septembre, il n'y a aucun changement au niveau du devis et du dépôt.

La Cité ne s'engage pas à accorder son contrat au plus bas soumissionnaire et se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. De plus, advenant que la Cité n'obtiendrait qu'une seule soumission, elle se réserve le privilège d'en faire à nouveau la demande.

Les soumissions doivent être dans des enveloppes cachetées et portant la mention "DN-1-76".

La Cité de Montmagny
Par:
Eugène Weemaes,
Gérant Intérimaire

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-EUGENE, COMTE DE L'ISLET

APPEL D'OFFRES

Projet d'Aqueduc et d'Egout Sanitaire
rue Caron - Thibault

DOSSIER: 75-20

La Corporation Municipale ci-haut mentionnée demande par la présente des soumissions pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égout sanitaire. Le dit projet consiste en la construction de:

- 1— Aqueduc: 820 pieds de conduite de 6 pouces
- 2— Egout Sanitaire: 800 pieds de conduite de 10 pouces.

INGENIEURS DU PROJET:
ROYER, ROYER, THIVIERGE, Ingénieurs-Conseils, 4, Parc Samuel-Holland, suite 101, Québec, Qué., G1S 3R3

OBTENTION DES DOCUMENTS

Les documents complets de soumission pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur ci-haut mentionné à compter du 14 octobre 1976 moyennant un dépôt de \$25.00 en argent ou chèque visé à l'ordre de Royer, Royer, Thivierge, Ingénieurs-Conseils. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront présenté une soumission en bonne et due forme et sur remise des documents en bon état, dans un délai de quinze [15] jours après l'ouverture des soumissions.

CONDITIONS:

Chaque soumission, valide pour une période de 90 jours après la date d'ouverture des soumissions, devra être présentée en deux copies et accompagnée d'un chèque visé payable à l'ordre du Propriétaire ou d'un cautionnement de soumission représentant au moins dix pour-cent [10%] du montant total de la soumission. L'Entrepreneur devra de plus y joindre une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances reconnue, stipulant que dans le cas d'adjudication du contrat, la dite compagnie d'assurances s'engage à fournir un cautionnement de garantie d'exécution représentant 50% du montant de la soumission et un cautionnement de garantie de paiement de la main d'oeuvre et des matériaux représentant 50% du montant de la même soumission.

Les soumissions sous enveloppe scellée seront reçues au bureau de M.J. Berchmans Houle, secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale de St-Eugène, comté de L'Islet au plus tard le lundi, 25 octobre 1976 à 18:00 heures [heure avancée de l'Est] et elles seront ouvertes et lues publiquement en la salle du Conseil le même jour à l'assemblée qui débutera à 20.00 heures [heure avancée de l'Est]. La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
J. Berchmans Houle,
Secrétaire-trésorier

JEUNE CHIOT, Braque Allemand. TERRAIN sur la route 26, TRAN-CHEUSE à viande 248-3172
29-9-JNO

ANNEXE à l'huile avec réservoir à l'huile à vendre 247-3518
6-10-2fs

CAN-AM à vendre 1975, 175cc, parfait ordre Prix abordable 248-0184 ou 248-3134
6-10-2fs

TOUR DE POTERIE de marque Julien s'adresser à 247-5281
6-10-2fs

A LOUER

LOGEMENT 4 1/2 pièces à louer libre pour le 1er novembre S'adresser à 248-0732
29-9-3fs

LOGEMENT 2 1/2 pièces, cuisine, meublé, Pour 2 personnes. Libre en novembre Tél.: 248-5588 après 6 heures.
29-9-3fs

GARCONNIERES 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 pièces avec stationnement. S'adresser à Giasson Inc. 52 Ouest St-Jean Baptiste Montmagny 248-1424
29-9-JNO

GARCONNIERE à louer Centre ville 87, St-Jean Baptiste Est. Tél.: 248-3720
18-8-JNO

CHAMBRES avec salle de bain, cuisine, salon, tapis mur à mur, chauffage électrique fournis, près de la polyvalente Après 6 hrs 248-1633
7-4-JNO

ENTREPOT à louer à 188 Patton Montmagny Environ 3,000 pieds de plancher, pour meubles, produits périssables, chauffé, éclairé avec monte-charge pour le 2e étage 248-2479
29-9-3fs

MAISON seule centre ville s'adresser à 248-3696
15-9-JNO

GRAND LOGEMENT 3 1/2 pièces, construction récente et propre. Endroit tranquille. Cap St-Ignace Tél.: 246-5962 [jour] 246-3715 [après 7 heures P.M.]
6-10-2fs

Très beau LOYER 4 1/2 pièces à Cap St-Ignace. Libre immédiatement non meublé. 248-0229 248-0301
6-10-2fs

GARCONNIERE à louer 36, 7e rue Montmagny Tél.: 248-6015
13-10-1F

LOCAL A LOUER avec bureau chauffé, éclairé pour entreposage ou autre 248-4530
13-10-1F

LOGEMENT 5 1/2 pièces, non meublé, libre novembre, état neuf. 248-5988 248-2562
13-10-2fs

LOGEMENT à louer 4 1/2 chauffé à 19 Rivière Nord Montmagny
13-10-2fs

On aurait 4 chambres à louer à partir du 30 novembre. Neuf, conviendrait pour étudiants près de la polyvalente, après 5h30 pour renseignements 248-1828
13-10-2fs

MAISON DE CAMPAGNE rénovée à louer 7 1/2 pièces, avec tapis, foyer, grand jardin, bâtiment pour garder petits animaux. Endroit tranquille Tél.: 246-5285
13-10-3fs

LOCAL COMMERCIAL 28 X 48 situé à St-François, se prête à tout genre de commerce. Tél.: 259-7736
13-10-4fs

LOGEMENT à louer 4 1/2, libre le 1er décembre, 11 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny P.Q. 248-4966
13-10-4fs

CHAMBRE à louer près de la polyvalente 248-2259
13-10-JNO

ON DEMANDE

PERSONNES AMBITIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

Personne demandée pour faire \$500. d'ici Noël. 3 soirs par semaine, 2 heures par soir. Tél.: 884-2162 ou écrire à Mme Eglise Lemelin, La Durantaye, Co. Belle-chasse.

ON OFFRE

Nous réparons tout genre de meubles et appareils électriques Aussi nous sommes acheteurs de meubles et appareils électriques usagés Tél.: 248-5875
6-10-JNO

Une ligne de prière. Si on a besoin de la prière, téléphoner 246-3146. Aussi, il y a des réunions le dimanche matin à 10.00 heures et le soir à 19.00 hrs et le mardi soir à 19.00 hrs à l'assemblée qui se trouve à Place Vincelotte, [au nouveau développement] de Cap St-Ignace Station. Tous sont bienvenus. Pasteur L. Stevenson.
6-10-JNO

DISCO-MOBILE offre ses services, pour tout genre d'occasion Tél.: 259-7228
6-10-4fs

Dame de 60 ans avec bonnes références ferait ménages légers, 2 avant-midi par semaine dans maison privée. 248-3293
6-10-2fs

J'aurais un grand local à disposer pour entreposage de tentes-roulottes. Aussi 2 moteurs Wisconsin refroidi à l'air 19 forces. En parfait ordre. Pour installation de dynamo. Tél.: 259-7529
13-10-1F

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535
9-10-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue, Montmagny, 248-3864, LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

Secrétaire offre ses services pour travail à domicile ou dans un bureau. 3 ans d'expérience dans une entreprise commerciale. Tenue de livre, en général, comptabilité, payes, dactylographie Tél.: 248-6995
22-9-4fs

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier, LES CUISINES CANADIENNES ENR. 248-3863
4-2-JNO

PROPRIETAIRE DE Maisons antiques Vous avez un plafond à décapier, consultez un spécialiste. Jean-Claude Dubé St-Vallier 884-3486
29-9-4fs

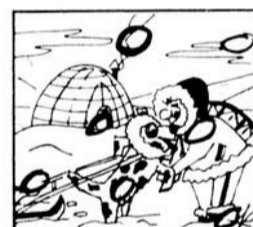
\$500.00 par mois et plus! Voulez-vous le réaliser? à temps partiel à la maison. Pour rendez-vous seulement 884-2795 8-9-20 fs.

ON RECHERCHE

Serait acheteur d'un PIANO en bon usage Pour information Tél.: 598-3829
29-9-3fs

ACHAT — Et vente de meubles usages 248-5875
30-6-JNO

Personnes à commission pour vente de maisons-mobiles à temps plein ou à temps partiel. Garage Irving St-Paul Est Co. Montmagny 469-2835
6-10-3fs



BUREAU A LOUER

Pour tous genres d'affaires Très bien situé. Tél.: Le jour à 248-0316 Tél.: le soir: 248-4521

A VENDRE

Cap St-Ignace

Salon de coiffure, bonne clientèle. Pour renseignements, téléphoner - Le jour: 246-5527 Le soir: 884-2881

A VENDRE

Petite ferme, meublée si désiré, 5 bâtiments. Très beau site, borné par la Rivière-du-Sud et la route Nationale 281 à 1 1/2 mille de St-Raphaël, direction Armagh. Pour informations: 243-2683

A VENDRE



Souffleuse 7 pds large 2 rouleaux, tout hydraulique, fabrication standard 3 ans d'usage. Camion Chevrolet 3 tonnes 1964 Moteur stationnaire Diésel 4 cyl. G.M.

Mécanique parfait ordre exige très peu d'entretien, travaille comme les grosses souffleuses. Prix \$6000.00 cause plus besoin. Convient pour grande cours ou petite route.

RABY AUTO INC.

St-François Cté Mont. 259-7736

ATTENTION

Besoin urgent, terres à bois, prêtes à couper. Payons comptant le plus haut prix aussi fond de lot.

999 De Bourgogne, Ste-Foy, Québec, Roger Coulombe
le Permanent Tél.: 658-7000 651-2181

A VENDRE



Maison de campagne située aux limites de Montmagny [Cap St-Ignace]. Très grand terrain. Prix à discuter.



Maison mobile meublée, à Cap St-Ignace, à 1 mille du Club de Golf. Magnifique terrain 115 X 120, petit chalet à l'arrière. Très bon prix.

Maison à logements située Boul. Louise - 1-5 1/2 pièces, 2-3 1/2 pièces. Prix raisonnable.

JEAN-MARC MONTMINY

248-3031

248-0176



TRUST ROYAL

COURTIER

IMMEUBLES



9, rue des Erables Rivière-du-Loup

TEL: 862-9015

A VENDRE



Duplex situé à St-Pascal - comprenant 8 pièces dans chaque logement - chauffage eau chaude - un logement libre immédiatement - façon idéale de se loger à prix modique.



Résidence 12 pièces - située à Mont-Carmel - terrain 12 acres approx. - livraison discutable - à très bas prix.

Hôtel situé sur le franccontinental - comprenant bar salon - salle de réception pour 375 personnes - 11 chambres meublées plus logement du propriétaire - très moderne - excellentes conditions d'achat.



JOCELYN BELANGER
Représentant

Secteur Kamouraska

Tél. 852-2612



199, rue du Manoir

248-2652

A VENDRE

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- Propriété St-Adalbert \$10,000.
- Garage, tout équipé, Route 2, L'Islet, cause de vente santé.
- Propriété, 6ième rue, avec foyer, 4 chambres, 2 salles de bain, salon, vivoir, salle à manger.
- Propriété 1 étage et demi avec sous-sol fini - Tapis murs à murs - Rue du Ruisseau
- Propriété 2 logements, avenue du Manoir.
- Bloc à appartements avec magasin et trois logements à vendre, 3ième avenue, très bonnes conditions de paiement.
- Bar salon, restaurant tout équipé, à vendre ou à louer dans le centre ville de Montmagny.
- Garage sur Boul. Taché à louer, en face du Centre Civique.

Contiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

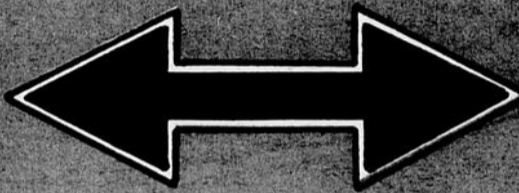
Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure aux autres. 12 modèles différents.

Prêt 1er et 2e Hypothèque

Vente pour 10 jours du 14 au 23 octobre

Spécial

Chambre de bain "CRANE"



Spécial pour la maîtresse de maison
Ensemble de boîtes de cuisine rouges
Accessoires de Cuisine



KITCHEN QUEEN



Comprend:
poubelle,
boîte à pain
et
ensemble de boîtes



Aussi, grande réduction de **25%**
sur article de plomberie.

Quincaillerie Bourgault Inc.

St-Jean Port-Joli

Tél.: 598-3371